

LE SOLEIL, tous les matins et le dimanche

LE SOLEIL, un journal d'après-midi depuis plus de 87 ans, deviendra bientôt un journal du matin.

De plus, LE SOLEIL, traditionnellement publié six jours par semaine, sera bientôt publié tous les jours, y inclus le dimanche.

Enfin, la section des sports du SOLEIL sera dorénavant présentée dans un format tabloïd.

Ces importants changements ont été annoncés hier soir par le président du conseil d'administration et éditeur du SOLEIL, M. Jacques G. Francoeur, au cours de rencontres avec, d'une part, le personnel cadre de

l'entreprise, et, d'autre part, les représentants des huit syndicats qui regroupent les employés du SOLEIL.

M. Francoeur a expliqué que de nombreux changements étaient intervenus au cours des années dans les habitudes des lecteurs du journal, changements que vient de confirmer un impressionnant sondage d'opinion réalisé tout récemment par la firme Martin Goldfarb, une maison de réputation internationale.

LE SOLEIL, comme toutes les entreprises, fait partie d'un monde en constante évolution, et il doit lui aussi évoluer pour s'adapter aux besoins nouveaux de ses lecteurs et, surtout, pour les mieux servir.

M. Francoeur a précisé que tous ces changements entreraient en

vigueur aussitôt que des modifications aux structures administratives et opérationnelles auront été complétées ainsi que des ententes auront été conclues avec les huit syndicats représentant les employés du SOLEIL, ententes qui devront entre autres comporter des réaménagements d'horaires de travail permettant le passage de l'après-midi au matin et la publication du journal sept jours par semaine.

M. Francoeur a conclu en disant que LE SOLEIL avait toujours été et demeure le chef de file de l'information dans la grande région de Québec et qu'il continuerait de l'être.

Alain GILBERT
éditeur adjoint et
rédacteur en chef

Fuhr stoppe les Islanders

pages C-1 et C-2



Sécurité maximum aux funérailles des victimes de Lortie

par Michel CORBEIL

Aujourd'hui, les funérailles pour honorer la mémoire des trois victimes du tireur fou de l'Assemblée nationale revêtent le plus strict caractère officiel.

Les sources consultées indiquaient évidemment que les familles de MM. Georges Boyer, Camille Lepage et Roger Lefrançois devaient occuper chacune les premiers bancs des trois allées de l'église Saint-Coeur-de-Marie, située à Québec.

Seraient également présentes les "hautes instances" de l'Assemblée nationale, soit, placés d'après leur rang protocolaire, le président de l'assemblée, M. Richard Guay, les vice-présidents, les "whips" et leaders de chaque parti politique. Le lieutenant-gouverneur

autre texte, page A-4

Gilles Lamontagne serait invité aussi.

Un informateur signale qu'une cinquantaine de députés ou ministres du Parti québécois doivent y assister de même que 24 députés du Parti libéral du Québec. De nombreux fonctionnaires de l'Assemblée nationale et du bureau du Directeur général des élections, où travaillaient une ou l'autre des personnes tuées par le caporal Denis Lortie, prendraient place à l'église.

Selon la même source, la "sé-

Lire, page A-2, SÉCURITÉ



Le portrait du candidat John Turner

page: A-7

LE SOLEIL

Héritage
alimentation à son compte

QUÉBEC, VENDREDI 11 MAI 1984

88e année, no 116 52 pages 4 cahiers

• Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$ •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c

Sondage Southam News — LE SOLEIL

Egalité au pays, le PC mène en Ontario

par Richard DAIGNAULT

Dans l'ensemble du Canada les conservateurs et les libéraux sont à égalité, selon un sondage qui vient d'être fait par l'université Carleton.

Mais la grande surprise se situe en Ontario où contrairement au sondage Gallup publié il y a quelques jours les conservateurs ont l'appui de 48 pour 100 de l'électorat et les libéraux de 41 pour 100.

Au fait, pour ce qui est de l'Ontario, le nouveau sondage accorde aux conservateurs ce que Gallup avait accordé aux libéraux.

Ce fait est tellement frappant que les responsables du sondage se demandent si Gallup n'a pas par

autres textes, page A-7

erreur inversé les conclusions de son enquête en Ontario.

Interrogé par LE SOLEIL, le professeur Alan Frizzell, directeur de l'équipe qui a fait le sondage, a dit que c'était tout à fait légitime de s'interroger là-dessus. Parmi les sondages on tend à penser que Gallup s'est trompé.

Au Québec les libéraux jouissent toujours de l'appui d'un fort pourcentage, 61 pour 100 contre 33 pour 100 pour les conservateurs.

C'est ce que révèle le sondage scientifique fait par téléphone auprès de 1.490 personnes dans toutes les régions du Canada par l'Ecole de journalisme de l'université Carleton pour le compte de Southam News et du journal LE SOLEIL.

A la question "Pour qui voteriez-vous?" 37 pour 100 des répondants ont exprimé leur appui au Parti conservateur, 36 pour 100 au Parti libéral et 8 pour 100 au Nouveau Parti démocratique.

Deux pour 100 des réponses ont révélé des appuis favorables à d'autres formations politiques. Par

Lire, page A-2, SONDAGE



Le policier Gilles Proteau, du service d'identité judiciaire de la police de Québec, exhibe ici les armes à feu qui ont été trouvées dans la maison de la rue Franklin où Jean-Claude Nadeau s'était barricadé

pendant près de 24 heures, avant de se rendre hier matin. On peut remarquer aussi un lot de munitions de calibres différents.

Détails, page A-5

Québec met en tutelle l'Hôtel-Dieu de Gaspé

par André DIONNE

GASPE — Le gouvernement du Québec aurait décrété par arrêté ministériel la tutelle du Centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu de Gaspé aux prises avec de nombreuses difficultés depuis nombre d'années, difficultés qui devaient contribuer en grande partie à la présente crise déclenchée par les 22 médecins-démisionnaires.

Le décret ordonnant cette tu-

telle et nommant un administrateur délégué aurait été adopté mercredi par le Conseil des ministres.

La nouvelle circule depuis quelques heures à Gaspé et il fut possible hier soir d'en obtenir la confirmation de trois sources différentes que nous ne pouvons cependant identifier.

Officiellement, la nouvelle sera rendue publique aujourd'hui par MM. Jean-Claude Gagné, directeur

général des services de santé, et Yvon Leclerc, chef de cabinet du ministre des Affaires sociales, le Dr Camille Laurin.

Ces deux représentants du gou-

autres textes, page A-3

vernement du Québec sont à Gaspé aujourd'hui pour rencontrer dans un premier temps les membres du Conseil des médecins-dentistes de

Gaspé, puis, les membres du "comité de crise" et enfin les membres du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Gaspé.

Plus tôt ce matin, les médecins démissionnaires rencontraient le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa. En fin de journée, des représentants de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) rencontreront un

Lire, page A-2, TUTELLE

Les taux d'intérêt vont monter encore

(D'après PC et UPC) — Au moment où le taux d'escompte de la Banque du Canada est porté à un sommet qu'il n'avait pas atteint depuis l'automne 1982 et où le dollar canadien approche de son niveau le plus bas établi au pire de la récession économique de 1982, les experts prévoient une hausse des taux d'intérêt imposée aux emprunteurs canadiens dans de brefs délais.

Déjà, au début de la semaine, la plupart des prêteurs canadiens ont haussé leurs taux préférentiels à 12 pour 100 tandis que les taux hypothécaires et à la consommation ont pris leur essor ces dernières semaines.

La hausse de 59 centièmes (de 11,13 à 11,72

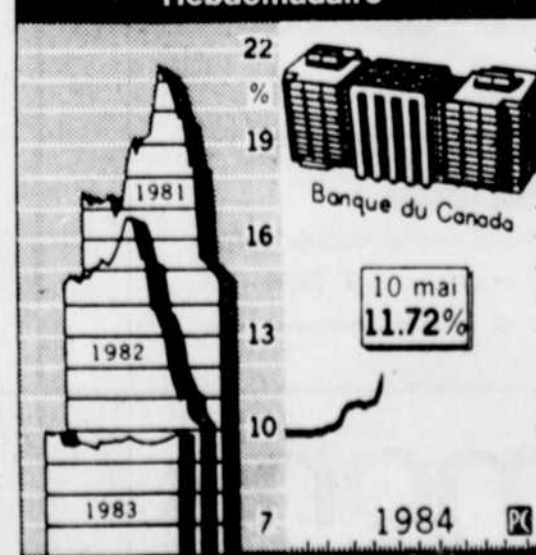
pour 100) du taux d'escompte de la Banque du Canada, annoncée hier, laisse donc présager de nouveaux relèvements.

Le dollar canadien, lui, tombé à 77,02 cents américains au cours de la journée hier avant de clôturer à 77,18, n'est plus qu'à 32 centièmes du bas record de juin 1982, 76,86 cents US.

Les réactions n'ont pas tardé à se faire entendre aux Communes, l'opposition soutenant que ces hausses de taux mèneraient des agriculteurs à abandonner leurs terres, des entreprises à fermer leurs portes et provoqueraient l'effondrement du marché domiciliaire.

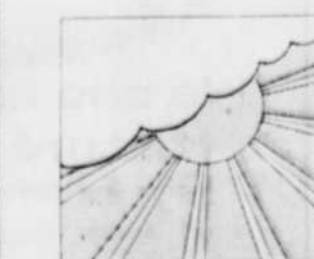
Lire, page A-2, TAUX

Hauts et bas du taux bancaire Hebdomadaire



SOMMAIRE

Annonces classées	D-4 à D-10
Arts et spectacles	C-8 à C-11
Bridge	D-10
Carrières et professions	C-12
Décès	D-10 et D-11
Economie-finance	D-1 à D-3
Editorial	A-10
Feuilleton	C-11
Horoscope	D-10
Information régionale	B-1 à B-3
Loterie	A-2
Monde C-7, C-12, D-10, D-12	
Mot mystère	D-10
Mots croisés	D-10
Où aller à Québec	C-11
Patron	D-10
Politique	A-7
Sport	C-1 à C-6
Télévision	C-10
Votre page	A-11



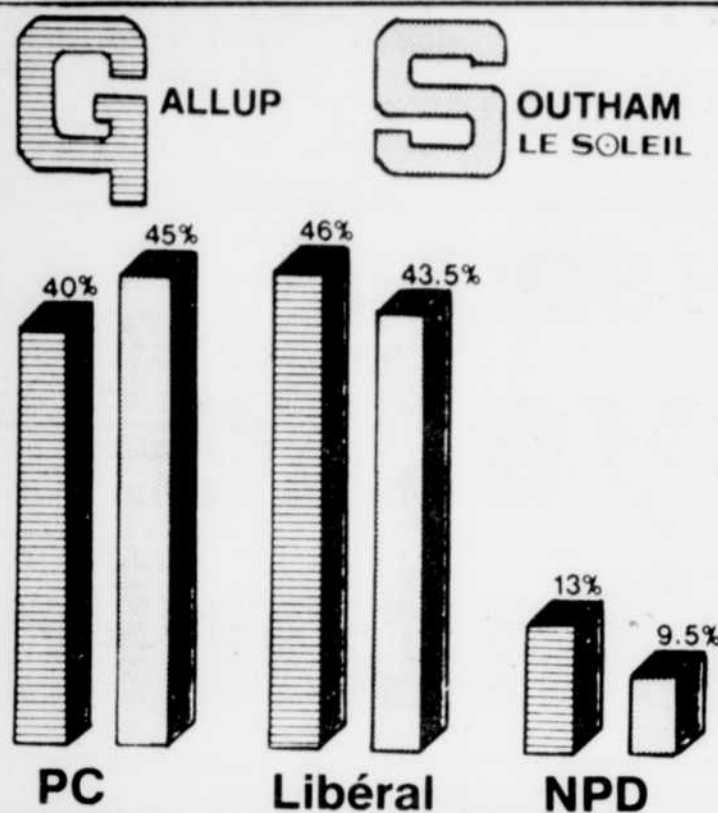
Plutôt nuageux demain avec possibilité d'averses en matinée. Dégagement par la suite. Maximum près de 17. Minimum cette nuit près de 4.

détails, page D-4

	Atlantique	Québec	Ontario	Ouest
PLC	83 84	83 84	83 84	83 84
PC	28 46	48 61	24 41	15 29
NPD	65 40.5	42 33	55 48	63 53
AUTRES	7 11	6 2	20 10	19 15

Quand on compare le sondage publié aujourd'hui avec celui que l'université Carleton a publié en septembre 1983 on saisit mieux l'extraordinaire remontée des libéraux dans l'opinion. Le tableau comparatif ci-haut parle par lui-même (l'opinion des indécis est soustraite des pourcentages). Même si le sondage d'aujourd'hui indique que les conservateurs demeurent encore très forts, le fait demeure qu'ils ont pris une jolie dégringolade dans l'opinion depuis quelques mois et plus particulièrement depuis l'intention annoncée du premier ministre, Pierre Trudeau, de démissionner.

COMPARAISON DES SONDAGES



SONDAGE

(Suite de la première page)

exemple, au Québec, quelques répondants se sont déclarés favorables au Parti créditiste ou au Parti rhinocéros. Mais le sondage n'a pas dévoilé d'appuis mesurables pour le Parti nationaliste.

Le nombre de répondants indécis ou refusant d'identifier le parti de leur choix se situe à 17 pour 100. Le sondage a été effectué entre le 5 et le 8 mai.

Les pourcentages se modifient de la façon suivante si on leur soustrait les répondants qui se sont dits indécis ou qui ont refusé de révéler leurs intentions de vote:

Parti conservateur, 45 pour 100; Parti libéral, 43.5 pour 100; Nouveau Parti démocratique, 9.5 pour 100; autres partis, 2 pour 100.

La décision d'entreprendre ce sondage fut prise immédiatement après la publication du sondage Gallup qui parut dans les tous premiers jours de mai. Gallup avait fait son sondage entre le 29 et le 31 mars.

Les réponses obtenues par le sondage Carleton présente un fort contraste avec celles qui furent diffusées par Gallup.

Rappelons que le sondage Gallup avait bouleversé tous les milieux politiques en révélant que les libéraux, si longtemps à la baisse, avaient repris les devants dans l'opinion canadienne.

Voici les chiffres publiés par Gallup:

Parti conservateur, 29 pour 100; Parti libéral, 34 pour 100; Nouveau Parti démocratique, 9 pour 100; autres, 1 pour 100; indécis ou ne veulent pas répondre, 26 pour 100.

En éliminant l'opinion des indécis ou de ceux qui refusent de répondre le sondage Gallup se lisait comme suit:

Parti conservateur, 40 pour 100; Parti libéral, 46 pour 100; Nouveau Parti démocratique, 13 pour 100; autres, 2 pour 100.

On aura sans doute noté la différence très considérable entre le sondage de Carleton et celui de Gallup quant au nombre des indécis. Cela découle en bonne partie de la décision de Carleton de ne pas tenir compte des répondants qui ont tout simplement refusé de participer au sondage.

Taux inchangé de chômage

OTTAWA (PC) — Le nombre réel de chômeurs a baissé de 73,000 en avril, mais le taux de chômage est demeuré inchangé à 11.4 pour 100, avec 1,468,000 chômeurs au pays, a annoncé Statistique Canada, aujourd'hui.

Au Québec, le nombre des chômeurs a grimpé de 3,000 pour atteindre 410,000 et le taux de chômage dans la province atteint maintenant 13.2 pour 100, en hausse de deux dixièmes de point de pourcentage.

Dans les grandes villes du Québec, le taux de chômage est resté inchangé à Montréal, à 12.8 pour 100; il est passé à 10.9 à Québec, en baisse de 1.2 pour 100; et à 21.1 pour 100 à Chicoutimi-Jonquière, en baisse de 1.3.

A Québec, le taux de chômage était de 10.9 en avril, comparativement à 12.1 en mars, tandis qu'à Montréal, il est demeuré stable à 12.8 les deux mêmes mois.

Le NPD sous-estimé

OTTAWA — Le directeur du sondage de l'université Carleton, Alan Frizzell, a souligné la situation très précaire du Nouveau Parti démocratique qui a chuté à 8 pour 100 dans les intentions de vote au niveau national.

Mais en même temps il a expliqué que les sondages d'opinion sous-estiment toujours le pourcentage des appuis au NPD.

Lorsque l'élection a lieu le NPD fait toujours meilleure figure que dans la statistique des sondages.

M. Frizzell a ajouté qu'il ne savait pas pourquoi au juste ces distorsions se produisaient mais elles se retrouvent dans tous les sondages.

TUTELLE

(Suite de la première page)

grand nombre de médecins venant de toutes les régions de la Gaspésie.

Entre-temps, l'arrêt des services de clinique externe à l'Hôtel-Dieu de la part des médecins s'est poursuivi sans incident important. Depuis mercredi matin, seuls les cas urgents sont admis et le taux d'occupation était passé, hier soir, à 38 malades hospitalisés, un chiffre qui comprend les 15 malades chroniques toujours hébergés dans ce centre hospitalier destiné aux soins de malades dits "aigus". Une quinzaine de personnes ont quand même été vues hier par le médecin de garde.

La tutelle

On ne connaît pas encore le mandat exact du "tuteur" et les pouvoirs qui lui sont donnés pour régler à la fois la crise déclenchée par les omnipraticiens appuyés par les spécialistes du milieu et ce dossier de fusion des deux hôpitaux de Gaspé qu'on appelle ici en blaguant le dossier "confusion", qui traîne en longueur depuis plusieurs années et qui a fait l'objet d'abord d'une médiation puis d'une enquête, toutes deux menées à partir de décisions du gouvernement.

On croit savoir par ailleurs qu'un petit dossier rédigé par les médecins protestataires réclamant des changements radicaux au chapitre de pratiques administratives qui les touchent au plan professionnel et un renouvellement important des équipements, a pesé

SÉCURITÉ

(Suite de la première page)

curité maximale de circonstance sera déployée: une cinquantaine d'agents de la Sûreté du Québec et une trentaine de la sûreté municipale de Québec se retrouveraient dans le secteur.

Pour des raisons de sécurité justement, le cabinet du président Richard Guay ne confirme aucun des chiffres. Le communiqué de presse émis par le cabinet rapporte simplement que le président Guay "dirigera une délégation de députés et fonctionnaires" et qu'une "garde d'honneur sera assurée par les gardiens-constables de l'Assemblée nationale".

L'église de quelque 750 places devrait être bondée pour rendre l'ultime hommage à 11h, ce matin. Tard hier après-midi, le bureau du

premier ministre canadien ne pouvait dire si un représentant allait être sur place. Cependant, le sénateur Martial Asselin doit représenter le Parti progressiste-conservateur, a confirmé un membre du bureau de M. Brian Mulroney. M. John Turner, non pas le candidat à la direction du Parti libéral du Canada, mais bien le président de l'Assemblée législative de l'Ontario, l'homologue de M. Richard Guay, serait également sur place.

JO boudés

(D'après AFP) — Le Laos et le Vietnam ne participeront pas aux Jeux olympiques de Los Angeles, ont annoncé respectivement, ce matin, le Comité national olympique laotien à Bangkok, et l'agence soviétique Tass, à Moscou, citant un document du Comité olympique vietnamien.

Il s'agit des troisième et quatrième pays à suivre l'exemple de l'URSS, après la Bulgarie et la RDA.

Quatre des victimes de Denis Lortie sont toujours hospitalisées

Quatre des personnes qui ont été blessées lors de la fusillade au parlement de Québec, mardi, étaient encore hospitalisées à l'Hôtel-Dieu de Québec, hier soir.

Mlle Jacynthe Richard, préposée à l'accueil, devrait séjourner quelques semaines. Elle avait été donnée pour morte au cours des reportages diffusés durant l'attente.

Les trois autres sont Gilles Coulombe, Réjean Dionne et Michel Rhéaume. Il est possible qu'ils puissent rentrer chez eux, aujourd'hui ou demain. MM. Rhéaume et Dionne sont deux employés de la radiotélédiffusion des débats, tandis que M. Coulombe est un employé du directeur général des élections.

TAUX

(Suite de la première page)

En réplique, le premier ministre Pierre Trudeau a dit être lui aussi en désaccord avec la politique américaine de taux élevés mais a soutenu que le Canada n'a pas le choix et doit demeurer compétitif.

M. Trudeau a renchéri en affirmant que même les préteurs canadiens souhaitent obtenir le meilleur rendement des prêts qu'ils consentent. "Je ne connais pas beaucoup de préteurs, a dit M. Trudeau, qui simplement par esprit nationaliste accepterait de prêter leur argent à des Canadiens à un taux inférieur à celui qu'ils pourraient obtenir de l'autre côté de la frontière américaine.

Le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, a aussi répondu à ceux qui prônent une politique monétaire distincte pour le Canada. Ce serait courir à la catastrophe économique, a-t-il dit, que d'adopter une politique visant à nous isoler d'un monde qui fournit 30 cents de chaque dollar gagné en revenu au Canada, un monde où on commen-

ce à reconnaître de plus en plus l'existence d'intérêts économiques communs.

M. Lalonde a aussi dit prévoir un vif débat sur la question des taux d'intérêt lors de la rencontre d'une vingtaine de ministres de Finances de pays (dont le Canada) membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), la semaine prochaine.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30 Samedi: 8h30 à 13h00

LA QUOTIDIENNE

(tirage de jeudi 10 mai 1984)

4-6-5

7-2-1-1

Informations: 643-8990

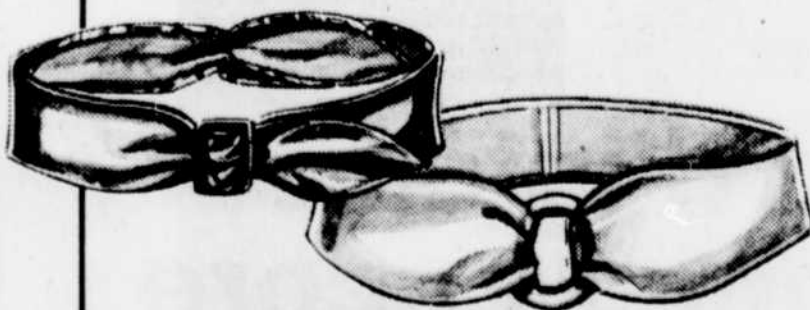
dimanche le 13 mai,

FÊTE des MÈRES

pensez un cadeau simons...

la chemise de nuit

forme cardigan, encolure et bord des manches bordés d'un petit galon blanc. rayures oxford en rose ou bleu pâle sur fond blanc. x.p.m.g. 30.00



nos ceintures nouées-croisées

en cuir souple, elles sont larges et leurs noeuds croisés au devant soulignent subtilement la taille. rouge, blanc, marine, rose. 18.00

pour la détente

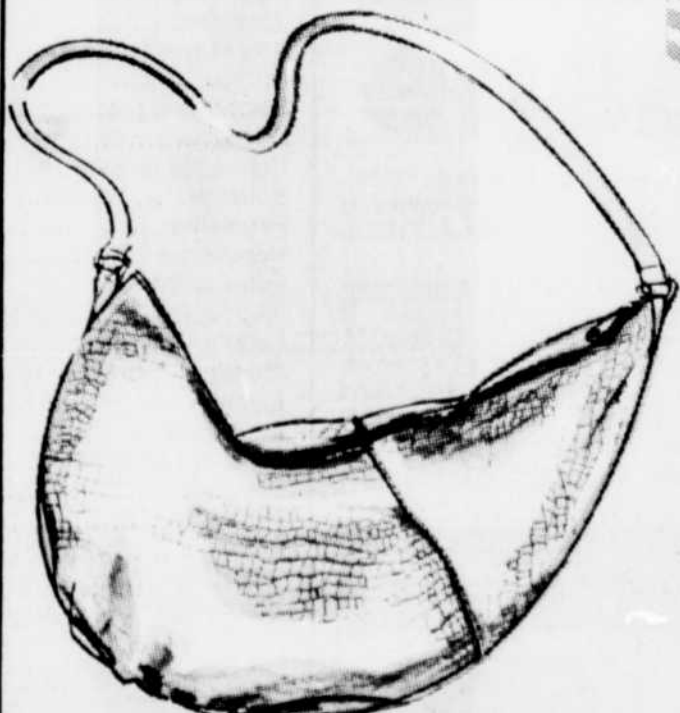
la robe aztèque

couleurs et motifs tirés du folklore mexicain, pour les moments de détente choisissez cette robe en pur coton aux couleurs vives sur fond blanc, fuchsia ou turquoise. p.m.g. 80.00

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



le sac asymétrique texturé reptile

forme baluchon coupé asymétrique dans un suède souple imprimé de façon à donner une texture croco. naturel ou rouge. 45.00



Le Soleil, André Dionne

A moins de "cas d'extrême urgence", les anesthésies ne sont plus pratiquées à l'Hôtel-Dieu de Gaspé, les omnipraticiens-anesthésistes jugeant trop vétustes les appareils de l'institution.

Equipement périmé, disent les anesthésistes à Gaspé

par André DIONNE

GASPÉ — A la toute veille d'un chambardement majeur dans l'administration et les soins de santé offerts à la population de Gaspé, les deux omnipraticiens-anesthésistes de l'Hôtel-Dieu de Gaspé, ont signifié formellement leur décision de ne plus pratiquer d'anesthésies "à compter de ce jour" (10 juin 1984) en se servant des quatre appareils périmés qui équipent l'hôpital.

Les Drs Jean-Guy Lacombe et Luc Massicotte ont fait connaître, hier, leur décision de n'agir qu'en "cas d'extrême urgence" et cela,

jusqu'à ce que ces appareils vieux de 15 ans, hors normes, ne soient remplacés.

L'un de ces appareils a failli à quelques jours d'intervalle causer la mort de deux patients de l'Hôtel-Dieu, les trois et sept mai, à cause de défaillances mécaniques graves.

Cette décision des deux seuls anesthésistes de Gaspé pousse bien sûr plus avant le débat sur la réorganisation des services de santé à Gaspé.

Les médecins protestataires le savent fort bien entendent aussi

pousser ce débat jusqu'à un règlement intelligent de la présente crise.

Sinon, disait l'un d'eux, il faudra envisager le départ d'au moins quatre des leurs.

Le ministère des Affaires sociales aurait fort bien saisi un message antérieur identique des médecins omnipraticiens de renouveler un certain nombre d'équipements professionnels. Les délégués du ministère ont demandé aux médecins de préparer leur "liste d'équipements" pour aujourd'hui.

Débrayage évité de peu à l'hôpital de Baie-Comeau

par Marc SAINT-PIERRE

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Un débrayage des omnipraticiens de l'hôpital de Baie-Comeau a été évité in extremis par suite de l'embauche temporaire de deux médecins mais tout risque de rebondir à leur départ, le 9 juin.

C'est ce qu'ont indiqué hier diverses sources des milieux hospitaliers de Baie-Comeau, hier.

La douzaine de médecins attachés au Centre hospitalier régional de Baie-Comeau sont en effet venus bien près de démissionner. Ils avaient d'ailleurs fait parvenir une lettre à la haute direction de l'hôpital indiquant qu'ils cesseraient le travail lundi.

C'est l'intervention du conseil d'administration de l'hôpital qui est parvenu à amener à Baie-Comeau un médecin pour prêter main forte à l'équipe pour une quinzaine de jours, plus un autre pour les fins de semaine, qui a évité un débrayage comme aux hôpitaux de Gaspé et Dolbeau. Les omnipraticiens ont choisi de faire la grève pour amener Québec à trouver des solutions immédiates au problème de la pénurie de médecins dans leurs régions respectives.

A Baie-Comeau, la situation est du même ordre.

"La pénurie de médecins au Centre hospitalier de Baie-Comeau représente un surcroît de travail épouvantable pour l'équipe déjà en place", a dit un porte-parole des omnipraticiens, le Dr Gaétan Jacob.

Journée de 15 à 20 heures

Et en dépit de l'aide temporaire

des deux nouveaux venus, la tâche demeure écrasante. Une journée de travail de 15 ou 20 heures serait courante pour les médecins de l'hôpital de Baie-Comeau. Le nombre de médecins dans la région de Baie-

Comeau se situe à un pour 4,000 personnes. Un taux acceptable se situe à un pour 2,000 habitants même si on est encore loin du taux de la région de Québec où il s'établit à un pour 600.

Quoi qu'il en soit, le problème se posera à nouveau au début de juin et c'est un été froid que risquent d'affronter les bénéficiaires de soins de santé de la région de Baie-Comeau. Néanmoins, le président du conseil d'administration de l'hôpital de Baie-Comeau, Arnaud Samson, a indiqué hier que l'institution est parvenue à recruter 12 nouveaux médecins qui entreront en fonction fin juillet-début août, portant les effectifs à 25.

Un déficit d'environ cinq médecins, toutefois, pour une institution prévue pour en compter 30 et qui dessert toute une région où la population croît sans cesse notamment à cause du développement économique alimenté par les investissements massifs de Reynolds, a dit en substance M. Samson.

La situation y sera quand même supportable et somme toute confortable comparativement à d'autres endroits de la Côte-Nord où la pénurie de médecins demeure chronique, comme à Port-Cartier ou encore à Blanc-Sablon.

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord a d'ailleurs convoqué une conférence de presse à ce propos mardi.

Bytec offre le choix à l'Etat

par Michel SAMSON

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — La compagnie Bytec-Comterm de Pointe-Claire ne prend pas de chance. Elle tient à ce point au contrat d'équipement des écoles québécoises en micro-ordinateurs qu'elle offre non pas un mais deux appareils au choix du gouvernement.

La firme a présenté, hier à Montréal, le Max-20E (la version améliorée du désormais célèbre Axel-20 français) et le Comterm PC, un nouveau "concurrent" québécois qui est déjà sur les chaînes de montage de son usine de Pointe-Claire.

Le Max-20E est le résultat d'une mise au point conjointe avec le géant français Matra. C'est cet appareil qui est actuellement en train de subir un banc d'essai de la part du ministère de l'Éducation. Le problème, c'est que, même s'il franchit l'épreuve, il ne pourra pas être livré pour septembre. Au plus tôt, à la fin de 1984 ou en janvier 1985. Or le réseau scolaire a besoin de quelque 3,000 appareils d'ici la rentrée des classes pour les écoles qui ont déjà planifié l'insertion de l'information dans leurs programmes de cours.

Solution de rechange

Comme solution de rechange, la société de Pointe-Claire offre son Comterm PC, un appareil qui constitue "une évolution normale de l'Hyperion portatif", explique Laurent Nadeau, président de Bytec-Comterm. Le PC a jusqu'à maintenant été produit à 200 exemplaires et la chaîne de montage pourrait supporter une production de 1,000 appareils par mois. L'objectif de septembre pourrait donc être facilement atteint. Déjà le 16 mars, LE SOLEIL révélait l'existence de ce "concurrent québécois" à l'appareil français choisi par le gouvernement. La compagnie avait préféré tenir secrète son existence pour ne pas embarrasser son partenaire français.

Le Comterm PC se détaille "sensiblement au même prix que le Max-20E, soit \$2,850 dans la version de base (sans la couleur). Tous les deux sont bâtis autour du même

microprocesseur, le 8088, comme d'ailleurs le IBM PC. Ce sont des appareils 16 bits dotés d'une mémoire vive de 128k et d'un très haut niveau de compatibilité avec l'IBM PC.

Le Comterm PC, a soutenu Laurent Nadeau, a déjà passé avec succès un banc d'essai réalisé par une firme privée à la demande du gouvernement. Quant au Max-20E, le président de Bytec-Comterm affirme qu'il n'a aucune raison de douter du succès des tests auxquels il est soumis actuellement à moins que le ministère ait modifié son banc d'essai ou changé les règles du jeu de quelque façon.

"Nos services d'ingénierie ont suivi de près l'évolution du Max-20E qui a passé avec succès le banc d'essai de Bytec-Comterm, notamment en ce qui a trait à la couleur, aux capacités graphiques et à l'intégration dans un réseau de communications, et ce en toute compatibilité avec le standard IBM."

Spécifications respectées

"Nous voici donc, continue M. Nadeau, avec deux produits qui tous deux correspondent techniquement aux spécifications gouvernementales."

Il y a un produit développé, mis au point et fabriqué au Québec, qui peut être livré dans les délais requis pour la prochaine rentrée scolaire et qui garantit le maximum de retombées économiques et industrielles pour le Québec, tout en offrant un potentiel extrêmement intéressant sur les marchés d'exportation. C'est le Comterm PC, dit Laurent Nadeau.

D'autre part, il y a le Max-20E de Matra qui permet l'intégration à la filière française, tout en assurant d'importantes retombées économiques au Québec du fait que la fabrication des appareils destinés au marché québécois sera faite au Québec, dans les installations de Bytec-Comterm.

"Il appartient bien sûr, maintenant, au gouvernement de décider des conditions de réalisation du marché des ordinateurs scolaires. En dernière analyse, conclut Lau-



Le Max-20E ressemble extérieurement à son ancêtre, l'Axel-20. Les modifications ont surtout porté sur les aspects couleur, et possibilités graphiques.



Le Comterm PC utilise la technologie de base du micro-ordinateur Hyperion, un appareil portatif mis au point par Bytec. Il y ajoute la couleur, des fonctions graphiques et la capacité de fonctionner en réseau dans un boîtier tout à fait différent.

rent Nadeau, ce sont ces conditions, quant aux modalités de l'octroi de ce marché et au volume des commandes, qui détermineront l'orientation de notre propre stratégie de développement au Québec dans le domaine des micro-ordinateurs scolaires, et qui fixeront pour très longtemps les possibilités et les limites du développement d'une industrie québécoise dans ce secteur de l'informatique."

Neuf ans après, Turner explique sa démission

par la Presse canadienne

M. John Turner a rompu, hier, le silence qu'il entretenait depuis neuf ans sur les raisons qui l'ont poussé à démissionner du cabinet Trudeau en 1975.

Discutant de manière informelle avec des journalistes dans un autobus en route vers Toronto, M. Turner a révélé qu'il était devenu frustré par son travail comme ministre des Finances devant le refus du premier ministre Trudeau de soutenir avec enthousiasme ses efforts de négociation pour la mise sur pied d'un programme volontaire de contrôle des prix et des salaires.

M. Turner a confié aux reporters qu'il était à l'époque venu "très près" de conclure une entente à ce sujet avec l'ex-président du Congrès canadien du travail, M. Joe Morris.

Un mois après sa démission, le gouvernement Trudeau annonçait la mise en place d'un programme de restriction obligatoire des prix et des salaires.

C'est la première fois que M. Turner explique publiquement pourquoi il a quitté la politique en

1975. Jusqu'ici, en campagne, il avait généralement évité les questions concernant ses années au sein du gouvernement Trudeau, déclarant qu'il ne voulait pas resusciter le passé.

Appuis pour Roberts

Pendant ce temps, à Toronto, les représentants d'une trentaine de députés libéraux appartenant à différents groupes ethniques annonçaient en conférence de presse qu'ils voteraient pour le ministre de l'Immigration John Roberts lors du congrès au leadership de la mi-juin. L'appui de ces députés est destiné à aider M. Roberts à consolider ses positions pour la troisième place dans la course au leadership du PLC.

Les sondages placent M. John Turner et Jean Chrétien bien en tête du peloton, mais la lutte demeure serrée pour la troisième place que se disputent énergiquement M. Roberts, les ministres

du Développement économique Donald Johnston, des Affaires indiennes John Munro et de la Justice Mark Macguigan.

Autre sondage

Par ailleurs, le Globe and Mail de Toronto affirmait dans son édition d'hier que 36 pour 100 des 2,420 députés choisis en vue du congrès au leadership voteront pour John Turner, contre 21 pour 100 pour son principal adversaire, Jean Chrétien. John Munro serait en troisième position avec 3 pour 100 des intentions de vote. Le tiers des députés n'ont pas encore fait leur choix ou ont refusé de le faire connaître.

En chiffres, ce sondage du quotidien torontois accorde 870 députés à Turner, 501 à Chrétien, 71 à Munro, 47 chacun à Johnston et MacGuigan, 44 à Roberts et 30 à Eugene Whelan, tandis que 810 députés ne se sont pas encore rangés derrière l'un ou l'autre des sept candidats à la succession du premier ministre Trudeau.

COMITÉ PROVINCIAL pour la DÉFENSE des Religieux Enseignants Sécularisés après 1965

QUESTION: "Le Gouvernement a-t-il fait quelque chose pour régler le problème du FONDS DE PENSION des religieux enseignants sécularisés après 1965?"

REPONSE: OUI et voici qui en témoigne:

Gouvernement du Québec
Cabinet du Premier Ministre
Québec, le 8 mai 1981.

"Ce dossier fait présentement l'objet d'une étude très poussée au ministère de la Fonction publique. Nous ne saurions donc que vous encourager fortement à poursuivre vos démarches auprès de la nouvelle titulaire de ce ministère."

MAIS DEPUIS, A PART LA SYMPATHIE, R-I-E-N.

Oui Monsieur!

jusqu'à 14 EEE

Voici un confortable loafer pour l'été, idéal en vacances ou pour tenues décontractées. L'intérieur est entièrement coussiné. Ce soulier est fabriqué selon la méthode californienne, pour plus de résistance et une plus belle apparence. En daim perforé pour une parfaite aération. Il vous est offert en trois couleurs estivales: sable, gris et glace.

\$45⁰⁰

Largeur B. D. EEE.
Pointures 7 à 14
sauf 11", 12" et 13".
Léger supplément pour pointures 13 et 14.

PLACE STE-FOY
653-6255
GALERIES DE LA CAPITALE
627-5730
PLACE FLEUR DE LYS
522-4057

Bovet

GIGANTESQUE VENTE de PEINTURES à L'HUILE 2 JOURS SEULEMENT

à l'hôtel
LOEWS LE CONCORDE
CES SAMEDI et DIMANCHE
12 et 13 MAI
de 11h a.m. à 8h p.m.

Prix à partir de:	
24 x 48	55 ⁰⁰
24 x 36	45 ⁰⁰
20 x 24	35 ⁰⁰
16 x 20	30 ⁰⁰
12 x 16	25 ⁰⁰

SURPLUS D'INVENTAIRE EXCELLENTS CADRES DE TOUTES GRANDEURS A DES PRIX DE LIQUIDATION

Environ 2,000 peintures à l'huile de qualité véritable créées par des artistes canadiens et internationaux seront vendues à des prix incroyablement bas directement au public.

Appelez un ami qui a besoin d'une peinture.
Master Card, Visa, chèque personnel acceptés.

Cette vente est organisée par
"PEINTURE JACQUES DROUIN INC."

En bref

Les armes de Carp

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, Jean-Jacques Blais, a confirmé jeudi que les armes utilisées par le caporal Denis Lortie lors de la fusillade à l'Assemblée nationale du Québec provenaient de la base des Forces armées canadiennes de Carp, près d'Ottawa.

M. Blais a déclaré à l'extérieur des Communes que le ministère de la Défense collaborait avec les policiers québécois dans l'enquête ouverte à la suite de l'attentat.

Refusant de se mêler de l'enquête en cours, un porte-parole du ministère de la Défense, le capitaine Kevin Carle n'a pas voulu dire comment le caporal Lortie était parvenu à sortir les armes de la base militaire ou si d'autres armes étaient également disparues.

Mme Lortie à CKTM

TROIS-RIVIERES (PC) — La mère de Denis Lortie a accordé une entrevue à la station de télévision trifluviennne, CKTM-TV, hier, pour clarifier certaines informations qui ont circulé dans les médias.

Mme Lortie n'a cependant pas été montrée à l'écran. Elle aurait refusé la présence du caméraman.

Parlant en son nom et celui de sa famille, elle a dit: "Mon fils était très doux et très docile et je ne sais pas pourquoi il a fait cet acte".

Puis elle a offert ses condoléances aux familles éprouvées, mardi, à la suite des événements sanglants de l'Assemblée nationale.

Quant à M. Lortie, elle a affirmé qu'elle et ses enfants le reniaient catégoriquement et qu'ils ne l'avaient pas revu depuis 1970.

Canular

OTTAWA (PC) — Un individu originaire d'Ottawa a été écroué, hier, après qu'un homme eut téléphoné aux médias, soutenant qu'il détenait certaines informations sur des plans destinés à faire sauter l'édifice du parlement.

John Andrew Berry, âgé de 24 ans, a été accusé d'avoir émis de faux messages et des appels téléphoniques de menaces, et de méfait public lors de sa comparution en cour provinciale, hier.

Le prévenu a été envoyé en détention préventive, et sera examiné par un psychiatre désigné par le tribunal.

L'inspecteur de police Peter Hudz d'Ottawa a révélé que l'accusé avait été arrêté dans un restaurant d'Ottawa par des agents de la Gendarmerie royale après qu'un homme eut fixé un rendez-vous avec un journaliste afin de discuter des menaces.

La galerie de la presse à la Chambre des communes a également reçu un appel anonyme, hier. L'auteur du coup de téléphone menaçait de jeter une grenade au cours de la période des questions. Un journaliste a informé les responsables de la sécurité.



M. René Lévesque a dénoncé le "climat absolument empoisonné" entretenu par certains médias.

Le futur Ordre national du Québec

Jalbert serait le premier décoré

(D'après PC) — Le sergent d'armes de l'Assemblée nationale René Jalbert sera vraisemblablement le premier Québécois décoré de l'Ordre national du Québec, que s'apprête à créer le gouvernement.

"Le projet de loi est prêt", a indiqué hier le premier ministre René Lévesque à la Presse canadienne. "Je souhaite le déposer la semaine prochaine" a pour sa part affirmé le ministre de la Justice Pierre-Marc Johnson qui espère le voir adopter à l'unanimité avant l'ajournement estival des travaux de l'Assemblée nationale.

L'opposition a été informée de la volonté gouvernementale mais le caucus libéral n'a pas encore pris po-

sition sur le sujet. C'est le député de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, qui est chargé du dossier.

MM. Lévesque et Johnson ont rappelé que le projet d'un Ordre national avait déjà été annoncé dans le message inaugural du gouvernement, il y a deux ans.

"Le Québec n'a pas

d'Ordre national même s'il a historiquement son Assemblée nationale et ses institutions, caractéristiques du peuple québécois", note M. Johnson.

L'Ordre national apportera à son récipiendaire l'appartenance à cet ordre et une reconnaissance symbolique dans le

protocole qui témoigne de la reconnaissance collective.

M. Johnson considère nécessaire la création d'une telle institution de mérite même s'il existe l'Ordre du Canada.

Cette nouvelle décoration serait très distincte de la médaille du Civisme accordée par le ministre de la Jus-

tice spécifiquement pour des actes de civisme.

Le ministre Johnson n'écarter pas la possibilité que le sergent d'armes reçoive également cette médaille, une décoration très importante au Québec: "Il est manifeste que M. Jalbert se qualifierait pour ça."

L'épouse de Lortie trouve refuge chez ses parents

MONTREAL (PC) — Le Journal de Montréal a découvert hier le lieu de résidence temporaire de Mme Lise Lévesque-Lortie, 22 ans, épouse du caporal Denis Lortie, qui a été inculpé mercredi du meurtre de trois personnes au cours d'une fusillade au parlement de Québec.

Mme Lortie s'est réfugiée dans la demeure de ses parents à Québec. Les parents de Mme Lévesque-Lortie ont accueilli leur fille et ses deux

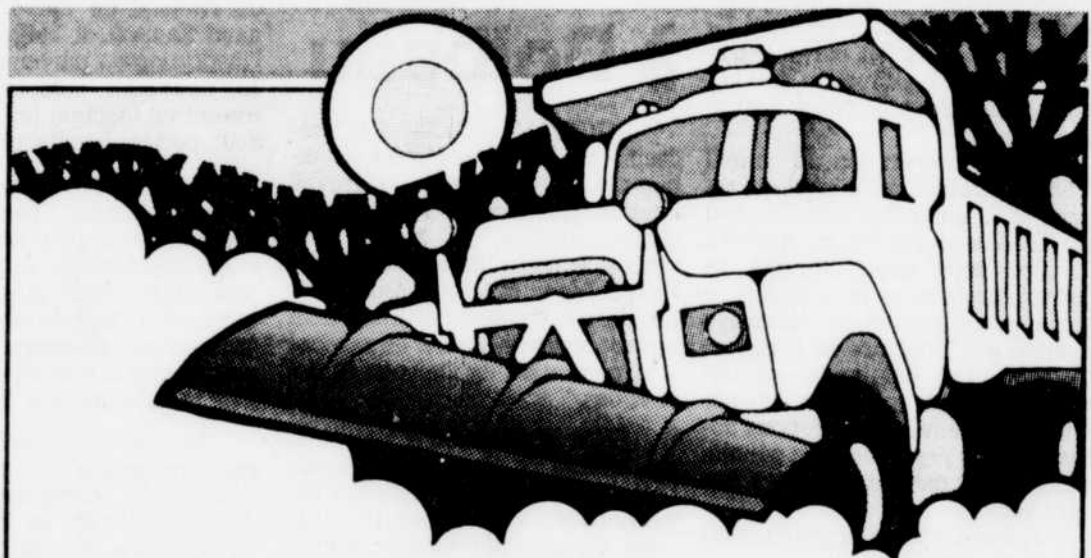
enfants après que celle-ci eût quitté la maison familiale de Carp, en Ontario, afin d'apporter un soutien à son mari incarcéré à la prison d'Orsainville.

Très nerveuse, elle est soignée par un médecin qui lui administre des calmants qui la font dormir.

"Elle a dormi toute la journée hier. Elle prend cela assez mal. Pour les enfants. Je m'en occupe, tout va bien", a indiqué M. Lévesque qui semblait lui aussi très nerveux.

Il a indiqué que beaucoup d'amis de Lise et de Denis Lortie avaient téléphoné pour témoigner leur sympathie à l'endroit de la jeune femme éprouvée. "Nous prenons soin d'elle, ça va aller mieux", a conclu le père.

Lise Lévesque a épousé Denis Lortie le 27 décembre 1980. Elle est la mère d'un garçon de deux ans et d'une petite fille âgée de 4 mois.



IL FAUT DÉJÀ PENSER À L'HIVER PROCHAIN!

APPEL D'OFFRES DE SERVICES DÉNEIGEMENT DES ROUTES

Afin de faire exécuter des travaux d'entretien des chemins, quais et aéroports durant l'hiver, le ministère des Transports du Québec fait appel aux corporations municipales et aux firmes privées.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Seules seront considérées les offres des corporations municipales et les firmes privées:

1. Sises au Québec, dans le cas des corporations municipales; à la fois sises au Québec et y ayant leur principale place d'affaires, dans le cas des firmes privées;
2. localisées à l'intérieur ou à proximité du secteur à entretenir;
3. propriétaires du matériel requis pour effectuer les travaux d'entretien d'hiver et détentrices à leur nom d'un certificat d'immatriculation de la Régie de l'Assurance automobile du Québec pour chaque véhicule;
4. disposées à accepter un contrat au prix établi par le ministère des Transports.

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Si vous répondez à ces critères d'admissibilité, vous pouvez offrir vos services en remplissant la formule officielle d'inscription disponible au bureau de district du ministère des Transports, le plus proche. Contrairement aux années antérieures, la formule d'inscription et les documents afférents ne seront pas transmis aux entrepreneurs.

Le ministère des Transports n'est tenu d'accepter aucune des offres de services retenues.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Les offres de services doivent être expédiées au plus tard le 4 juin 1984 à:

Service de l'entretien d'hiver
Ministère des Transports
Place Hauteville
700, boul. Saint-Cyrille est, 25°
Québec (Québec) G1R 5H1



C'est le MOIS DES CAMIONS chez votre concessionnaire GMC!

RÉALISEZ DE GROSSES ÉCONOMIES.

ENSEMBLES DE VALEUR SPÉCIALE



Offre de durée limitée sur les grands pick-ups GMC de 1/2 tonne et 3/4 de tonne à cabine ordinaire, à 2 ou 4 roues motrices.

ENSEMBLE 'A' GMC:
VOUS ÉCONOMISEZ 250\$

Banquette à élégantes garnitures en tissu
• Ornement de capot • Garnitures de toutes les parties
• Équipement d'entretien
• High seats • Ensemble de modules Custom
• Bandes d'absorbtion

ÉCONOMISEZ À VOTRE FAÇON GRÂCE À QUATRE DIFFÉRENTS ENSEMBLES DE VALEUR.

ENSEMBLE 'C' GMC:
VOUS ÉCONOMISEZ 272\$

Comprend plusieurs options populaires aux prix courants plus un volant inclinable et une glace arrière chauffante sans supplément de prix.

ENSEMBLE 'B' GMC:
VOUS ÉCONOMISEZ 350\$

Comprend les éléments de l'ensemble 'A' plus l'ornementation sensationnelle de l'avant
• Banquette à garnitures Custom spéciales en tissu
• Pare-chocs arrière chromé • Moquette luxueuse à poil ras • Autres équipements d'ornementation et de commodité

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES GROUPES D'ENSEMBLES. ÉCONOMISEZ JUSQU'À **743\$!**

ENSEMBLE 'D' GMC:
VOUS ÉCONOMISEZ 393\$

Comprend un choix d'options populaires aux prix courants plus des lave-glaces électriques et le verrouillage électrique des portes sans supplément de prix.

Les ensembles 'C' et 'D' sont livrables pour certains modèles. Le concessionnaire vous renseignera.

GMC...synonyme de robustesse, grande valeur et grande qualité.



Quelques caractéristiques GMC...un défi pour la concurrence.

La vie tient en un clic! Attachez vous! Certains équipements représentés ou mentionnés ici sont livrables en option, moyennant supplément. *D'après les prix de détail suggérés.



Les camions...c'est notre affaire.

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE GMC PENDANT LE MOIS DES CAMIONS!



G-484BF



Grimaçant et montrant ses menottes aux badauds et aux photographes, Jean-Claude Nadeau a été conduit aux quartiers généraux de la police municipale pour interrogatoire.

Le forcené de la rue Franklin

Nadeau sera accusé de tentative de meurtre

par Lucien LATULIPPE

Trois accusations de tentative de meurtre devaient être portées contre Jean-Claude Nadeau lors de sa comparution au palais de justice de Québec, vers 10h30 ce matin.

Agé de 39 ans et demeurant sur la rue Franklin, à Québec, M. Nadeau est soupçonné d'avoir blessé de coups de feu deux personnes sur le boulevard Charest, entre les rues Victoria et Du-rocher, mercredi matin. L'une de ces personnes était à pied et l'autre dans une auto.

Par la suite, M. Nadeau s'est barricadé dans sa maison et il aurait fait feu deux fois lorsque des policiers de Québec se sont présentés chez lui, à la suite d'une plainte.

Après un siège qui a duré près de 24 heures, M. Nadeau s'est rendu, vers 6h50 hier matin, aux policiers du Groupe d'intervention de la Sûreté du Québec qui avait été appelé en renfort par les autorités de la police de la ville de Québec.

M. Nadeau qui aurait déjà connu des problèmes psychiatriques aurait été fortement bouleversé par les événements sanglants qui se sont déroulés

au parlement de Québec, mardi. Il aurait dit à ses deux frères qui en ont informé la police qu'il n'avait pas dormi de la nuit.

Toute la journée de mercredi, M. Nadeau a résisté aux appels qui lui ont été lancés par les policiers soit par téléphone qu'il aurait laissé ouvert par dépôt soit avec le concours d'un robot muni d'une caméra vidéo, de haut-parleurs et d'un micro. Il était seul chez lui, ses parents ayant quitté les lieux peu après son arrivée.

Par précaution, la police de Québec a fait évacuer plusieurs maisons des environs et elle s'est occupée de boucler le secteur entre les rues Châteauguay, Franklin, Arago et Bayard pour éloigner les curieux et permettre aux membres du G.I. d'agir plus librement sans avoir quelqu'un dans les jambes et prévenir aussi que le tireur barricadé ne blesse personne.

Le siège s'est poursuivi toute la nuit. De nombreux policiers sont demeurés aux aguets. Comme il n'y avait aucune circulation et que les spectateurs s'étaient retirés pour dormir, le calme s'est établi dans le secteur et il semble que M. Nadeau en a profité pour se reposer.

Après une nuit de repos

C'est ainsi que vers 6h50, hier matin, il sortait sur la galerie arrière de son domicile, sans arme. Il semblait sortir d'un rêve et ne pas se rendre compte de ce qui s'était produit.

A l'invitation d'un policier de la Sûreté du Québec de descendre, M. Nadeau aurait d'abord hésité et il serait rentré dans la maison. Il en est ressorti quelques minutes plus tard et il s'est rendu. Il fut remis à des policiers de Québec qui mènent l'enquête dans cette affaire. Les agents du Groupe d'intervention de la S.Q. de Québec et de Montréal se sont retirés, leur mandat ayant été mené à bien. Ils avaient droit à un repos bien mérité, ayant été sur le qui-vive pendant près de 48 heures consécutives.

Dès le début du siège, les policiers avaient été informés que M. Nadeau était un chasseur et qu'il avait plusieurs armes à feu à sa disposition. Effectivement après la reddition, ils ont visité la maison et ils ont trouvé un fusil de calibre 20 et deux de calibre 28, trois carabines, une 22, une 303 et une 308 munie d'un télescope, ainsi que 280 cartouches de calibres différents.

Des citoyens de St-Sauveur ont trouvé le siège fort long

par Isabelle JINCHEREAU

Que de péripéties pour Madeleine Giguère depuis un mois. Après avoir eu le malheur de perdre son époux, Claude, cette citoyenne, installée depuis 49 ans sur la rue Arago, a vu surgir en trombe des policiers dans son appartement vers 9h, mercredi matin. Ils venaient occuper sa chambre pour mieux contrôler les opérations de Jean-Claude Nadeau.

Sans tambour ni trompette, Mme Giguère rejoint son fils André et ses deux enfants, qui vivent au premier étage de son immeuble. Ils quitteront leur logis durant 24 heures, histoire d'échapper aux foudres de leur voisin, embusqué juste en face de leur maison, sur la rue Franklin.

"J'ai élevé mes quatre enfants paisiblement dans ce quartier. J'ai trouvé ça dur de quitter mon foyer si longtemps. Je connaissais de vue les parents du tireur. C'est du bon bon monde, dit-elle, hier, elle est allée dormir chez une amie, à Saint-Malo." Une soixantaine de personnes expulsées de leur maison ont dû faire de même.

"Papa, papa, y'a un homme avec une ca-

rabine. Y veut pas que je regarde par la fenêtre." C'est ainsi qu'André Giguère a été averti de la situation par sa fille Chantal, âgée de 5 ans, le matin fatidique. Alerté ensuite par les nombreux coups frappés à sa porte par les policiers, le père de famille a prestement quitté les lieux par derrière, avec tout son monde.

"Pour être long, le siège a été long. Je n'ai pu utiliser ma voiture pour aller travailler. Quand j'étais jeune, ce quartier était dur; je le croyais redevenu calme", déclare-t-il.

Mme Jean-Pierre Fournier, voisine de la maison des Nadeau, a eu peur lorsque la brigade du Groupe d'intervention (G.I.) a fait irruption chez elle pour que sa famille évacue les lieux. Accompagnée de son fils de 14 ans et de sa fille de 13 ans, elle a rejoint sa mère, à Châteauguay, avec un drôle de goût dans la bouche. "Hier, je n'ai pas envoyé mes enfants à l'école, ils étaient trop sur les nerfs", dit-elle. Quant à sa mère, Mme Napoléon Boucher, elle faisait les cent pas hier sur le trottoir, en clamant que ça s'en venait pas mal grave.

"Je le connais bien Jean-Claude. Il est ami

avec tout le monde. Et c'est un sacré bon tireur à part ça. Il aime la chasse. J'ai dit aux policiers qu'ils feraient mieux de collaborer avec lui." Victor Fournier, le beau-père, a travaillé 35 ans à l'hôpital Robert-Giffard, au département de réhabilitation, avant de prendre sa retraite. "J'en ai soigné des déséquilibrés rendus célèbres qui s'attaquaient aux gens. Ils nous racontent tout."

"Ça n'aboutissait pas cette opération. Les policiers auraient pu agir plus vite", s'indigne Louise Lacroix, la voisine de palier des Nadeau. Elle n'est pas la seule à se plaindre de la durée de l'état de siège. Bien des badauds massés dans la côte de l'Aqueduc, flanqués dans la falaise avec leurs jumelles, accroupis aux fenêtres, auraient aimé en avoir pour leur argent.

"Les gens ne comprennent pas qu'un tireur, franc chasseur, armé d'une carabine 308 munie d'un télescope, peut faire des ravages d'une fenêtre. Une balle de perdue et on nous aurait vite taxés d'imprévoyants", soulignait le policier Gaston Lafleur de la ville de Québec. En général, les quelque 15 familles évacuées se sont dites satisfaites des mesures déployées par les policiers.

Mais Michel Parent ne comprend pas ceux qui criaient vengeance aux forces de l'ordre. "On ne filmait pas l'émission Vegas. J'ai bien compris la prudence et la psychologie utilisée par les policiers. N'eut été de ça, on se serait ramassé avec une rafale de balles. M. Parent n'a pas quitté sa maison de la journée et croit que tout s'est sommé toute, bien terminé."



André Giguère a été averti par sa fille Chantal des événements tragiques.



"Il n'y a eu aucun coup de feu. En aucun temps nous n'avons été menacés. Les policiers ont merveilleusement travaillé", croient Michel Parent et son épouse.

Le Deauville
SAINT-FOY
PRESENTE SON
FESTIVAL DU
HOMARD

BISQUE DE HOMARD 2\$
HOMARD BOUILLI 8.95 (chaud ou froid)
FILET MIGNON demi-homard 12.95



Le Deauville
SAINT-FOY
658-3644

Choisissez le service, la qualité et l'expertise en toute confiance!



Achetez intelligemment

LA MAISON DES SOLUTIONS AU QUÉBEC

L'achat d'un système est une chose trop importante pour être confiée au hasard.

La plus ancienne chaîne de magasins d'ordinateurs au Québec vous offre la tranquillité d'esprit grâce:

- ☐ à son personnel hautement spécialisé
- ☐ au soin tout particulier à trouver des solutions à vos besoins
- ☐ au vaste choix qui vous est offert
- ☐ son service de consultation sur demande

FUTUR BYTE

FAITES UN CHOIX INTELLIGENT CHOISISSEZ LA BONNE SOLUTION

Les centres de conseils en ordinateurs



1189 Place Phillips
Montreal, Que
H3B 3C9 (514) 861-2831

6846 est, rue Jarry
St-Leonard, Que
H1P 1W3 (514) 327-3121

1295 Chemin Chambly
Longueuil, Que
J4J 3X1 (514) 677-5264

1356 Chemin Ste-Foy
Quebec, Que
G1S 2N6 (418) 681-0546

1366 boul des Recollets
Trois-Rivières, Que
G8Z 4L5 (819) 373-7372

1576 ouest rue King
Sherbrooke, Que
J1J 2C3 (819) 564-1204

Pour rénover les dortoirs \$3 millions à Robert-Giffard

par Anne-Marie VOISARD

Le Dr Camille Laurin, ministre des Affaires sociales, répond par une subvention de \$3 millions à l'étude qui décrit le centre hospitalier Robert-Giffard comme un foyer de violence, en plus de constater l'absence de lieux d'intimité réservés aux bénéficiaires.

"Pour humaniser les conditions de séjour", précise le ministre en annonçant que cette somme marquera le début de la transformation des dortoirs. Présentement, les patients couchent à 40 par salle. L'objectif est d'aménager des chambres à occupation double. Dans l'immédiat, 240 bénéficiaires, sur les 2.400 qui sont gardés à Robert-Giffard, profiteront de ces améliorations.

De la publicité

Du côté de la direction générale de l'établissement, toujours pas de réaction. M. Réjean Cantin a décidé de ne pas donner suite à son intention d'adresser un communiqué aux médias. Il envisage plutôt d'acheter de l'espace publicitaire dans LE SOLEIL, la semaine prochaine.

Le ministre, quant à lui, se dit conscient, en tant que psychiatre, que beaucoup de progrès restent à venir. De plus, il dit compter sur le comité qui enquête présentement à l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine pour l'éclairer dans sa démarche. "C'est certain, dit-il, que ce que je vais apprendre dans le rapport sur Louis-Hippolyte-Lafontaine va être transposé à Robert-Giffard".

Rappelons que dans le cas de cette institution psychiatrique, un rapport de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a mis en

lumière récemment une série de faits troublants allant jusqu'au détournement de fond. Personnel insuffisamment formé, abus des médicaments, manque de respect pour les malades. Dans certains cas, l'argent des bénéficiaires aurait même servi à organiser des "partys" de cadres.

Violence et sexe

L'étude effectuée par le département de sociologie de l'université Laval, à la demande de Robert-Giffard, insiste plutôt cependant sur le climat de violence et de tension qui prévaut dans l'institution. Violence verbale surtout, mais agressions physiques aussi.

A ce sujet, le ministre est plus hésitant. "La violence, dit-il, est complexe quant aux causes". Il faut tenir compte de l'âge des patients et de la durée de séjour. Puis, le psychiatre explique que la maladie mentale qui perturbe la personnalité, touche aussi l'individu dans sa sexualité. Cette déviation peut déboucher sur la violence. La prostitution, qui fait l'objet de beaucoup d'interrogations ces jours-ci à Robert-Giffard, est un autre aspect de ce problème. Plus vulnérable, le patient psychiatrique peut devenir une proie facile.

Cependant, rien ne prouve à ce jour l'existence d'un réseau de prostitution à Robert-Giffard, a dit le Dr Laurin. D'autres études se poursuivent et l'opinion du directeur général n'est pas faite. Cependant, le ministre des Affaires sociales se dit rassuré "parce que le conseil d'administration de Robert-Giffard prend les moyens pour aller au fond des choses". Et, s'il le faut, des mesures de correction seront apportées.



Journée nationale de la Santé célébrée, hier, à l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec. Camille Laurin, ministre des Affaires sociales, était de la fête.

L'hôpital du St-Sacrement se tourne vers son milieu

par Anne-Marie VOISARD

Opération portes ouvertes, hier, à l'hôpital

du Saint-Sacrement de Québec. On ne parlait plus, pour une fois, de maladie, mais bien plutôt de santé et de bien-être. Voilà qui convient mieux à la célébration d'une Journée nationale de la Santé.

N'empêche que les visiteurs ont eu la surprise de constater que les préoccupations de l'hôpital ne se limitent plus, aujourd'hui, seulement à leurs bobos. Le Dr Camille Laurin, ministre des Affaires sociales, qui a déjà eu l'occasion de se faire traiter à Saint-Sacrement, a pu constater, lui-même que l'établissement commence à s'ouvrir aux besoins plus vastes de la communauté.

Personnes âgées

Le territoire desservi par Saint-Sacrement compte une proportion élevée de personnes âgées en perte d'autonomie. L'unité de médecine familiale s'occupe de soigner leurs maux. Selon les cas, pour éviter des déplacements, les visites se font à domicile. Ce contact est l'occasion d'identifier d'autres problèmes. Par exemple, les gens seuls s'alimentent mal très souvent. Depuis quelques années, le département de Santé communautaire offre un service de popote roulante. Ce sont des bénévoles de l'hôpital qui font quotidiennement, à l'heure du repas, la distribution des repas chauds.

De même, on s'est rendu compte que l'entretien ménager constitue un fardeau au-delà des forces de plusieurs personnes âgées. Une étude est en cours actuellement. On envisage la possibilité d'offrir un service d'aide domestique.

L'accouchement

D'autres catégories de clientèle devraient pouvoir aussi obtenir bientôt des réponses. C'est le cas, en particulier, des femmes enceintes, de plus en plus nombreuses à ré-

clamer la médicalisation de l'accouchement. Saint-Sacrement a voulu profiter de la journée d'hier pour redorer le blason de son service d'obstétrique. La chambre des naissances vient d'être restaurée. Il est question d'en ouvrir une deuxième. Et peut-être même que les femmes pourront profiter d'un bain tourbillon. Enfin, après une césarienne, il est maintenant possible, à Saint-Sacrement, d'accoucher une deuxième fois par voie naturelle.

Tout cela, malgré les compressions budgétaires. Le ministre Laurin a qualifié de "hautement performant" ce centre hospitalier, tant au niveau de l'administration que de la qualité des soins. Saint-Sacrement est un "hôpital d'excellence", a-t-il dit, particulièrement au niveau des services ultra-spécialisés.

Plus d'ouverture

Le ministre a aussi profité de l'occasion pour réaffirmer ses grandes orientations en matière de santé. Elles se résument par l'humanisation et l'accessibilité aux soins et services. Il souhaite "une ouverture toujours plus concrète sur la communauté". Dans les faits, au niveau de son ministère, ce souci va se traduire par l'actualisation du plan d'action pour améliorer les relations avec les citoyens. De plus, les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) verront leurs responsabilités augmenter. Il devrait être désormais plus facile pour un citoyen d'acheminer ses demandes ou ses plaintes.

Le SPIQ fêtera la Journée des infirmières

par Pierre MARTEL

Le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers du Québec (SPIQ) a décidé, cette année, de souligner pour la première fois la Journée internationale de l'infirmière, demain.

Jusqu'à maintenant, les quelques activités reliées à la Journée internationale de l'infirmière étaient l'apanage de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

"Nous avons décidé de nous impliquer cette année parce que, pour le grand public, l'infirmière est encore un mythe: la femme en blanc disponible et compréhensive, autonome dans son travail qui a le pouvoir de solutionner les problèmes des bénéficiaires", explique la présidente du SPIQ de Québec, Mme Danyelle Bourgault.

Elle ajoute: "Notre quotidien est tout autre que le mythe véhiculé. Comme les autres travailleuses et travailleurs, nous subissons l'effet des restrictions budgétaires, l'emprise médicale sur les services de santé et les conséquences des mesures budgétaires du gouvernement".

Dans la plupart des centres hospitaliers de la région où le SPIQ est présent, on compte installer des kiosques d'information à l'intention des patients, du grand public et des infirmières elles-mêmes.

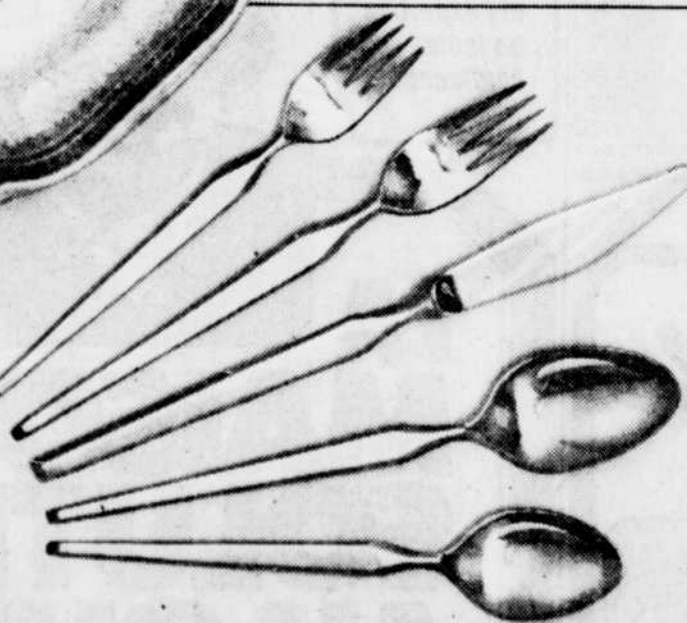
la Baie

Épargnez 50% et... épousez le style Mikasa!

Votre premier "vrai" service à dîner?

Choisissez-le pratique, à l'allure jeune et surtout...

à bas prix durant notre vente anniversaire!



Ménagère en acier inoxydable de I.D.T. également offert à 50% de rabais!

Cet ensemble 20 pces, au motif "Kristin", comprend 4 de chaque: fourchettes, fourchettes à dessert, cuillères à soupe, cuillères à thé et couteaux. La Baie, ord. 48.00

23⁹⁹ l'ens.

Service en grès allant du four à la table... et au lave-vaisselle! Offerts en trois modèles de style traditionnel A. Jardinière B. Granola C. Whole wheat

Le service 20 pces comprend 4 de chaque: assiettes à dîner, bols à soupe, assiettes à pain, tasses et soucoupes. La Baie, ord. 170.00

84⁹⁹ l'ens.

Hors photo. Service d'appoint 5 pces. Chaque ensemble comprend un plat de service, un bol à légumes, un sucrier avec couvercle et un crémier. La Baie, ord. 102.00

50⁹⁹ l'ens.

Vaisselle, rayon 614. En vigueur jusqu'au 19 mai.

314^e
VENTE
ANNIVERSAIRE
Bat son plein!

Magasiner? C'est aussi nous téléphoner!

627-5922

627-5959

La Capitale

Place Laurier (mail sud-ouest)



Bay Street, le talon d'Achille de Turner

OTTAWA — Le plus grand mythe entourant John Napier Turner et la succession du lea-



Collaboration spéciale

par Michel GRATTON

LE DROIT

dership libéral qu'il croit lui revenir de droit, est que Pierre Elliott Trudeau le déteste.

"Il ne le déteste pas. Ce mythe provient beaucoup plus de l'insécurité de John Turner que de la réalité", affirme un vétéran de la scène libérale et parlementaire sans prétendre que Pierre Trudeau lui voue une affection particulière.

"C'est un homme très insécure, qui a constamment besoin de l'approbation et de l'admiration de ses collègues... Je me souviens de lui, à la table des ministres, cherchant toujours à gagner le contact visuel avec quelqu'un d'autre pour s'assurer qu'on était d'accord avec ce qu'il venait de dire".

L'animosité entre les deux hommes proviendrait de deux choses: d'abord, le congrès au leadership de 1968, où Turner s'est retrouvé au troisième rang loin derrière Pierre Trudeau, mais surtout la démission fracassante en tant que ministre des Finances en février 1976.

"Il n'y a jamais eu d'affrontement entre Trudeau et John, nous dit l'un de ses proches. Il voulait tout simplement quitter la politique. Après 13 ans, il en avait assez. Il voulait voir sa famille et faire un peu d'argent..."

Cela confirme d'ailleurs le témoignage d'un autre collaborateur du parti, partisan de Jean Chrétien, qui disait que "l'épouse de John Turner l'incitait à quitter la politique depuis le début des années 70... Elle voulait

Voici le sixième d'une série de portraits des sept candidats à la direction du Parti libéral du Canada. Ces textes ont été rédigés dans le cadre d'une expérience de collaboration entre Le Droit d'Ottawa, Le Quotidien de Chicoutimi et LE SOLEIL.

qu'il s'établisse financièrement...". Sa femme et mère de ses quatre enfants, Geills, aurait beaucoup d'influence sur lui.

Le seul affrontement aurait eu lieu dans le bureau du premier ministre quand Pierre Trudeau suggérait à celui qui lui remettait sa démission qu'il pourrait le nommer juge à la Cour suprême ou même au Sénat. Le ton de la conversation se serait envenimé à ce moment-là.

Car, John Turner est le premier à croire qu'il est le dauphin de Pierre Trudeau. "Il est can-

didat au poste de premier ministre depuis qu'il a été élu en 1962", raconte un vieux du parti. Quand il a quitté la politique en 1976, rares sont ceux qui ont cru que c'était pour toujours, à commencer par John Turner.

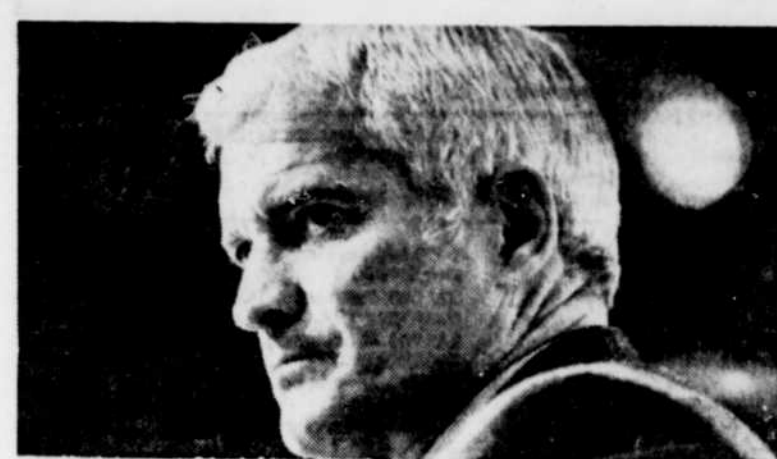
Le Club des 195

Pendant toutes ces années il a entretenu ses amitiés avec des appels téléphoniques réguliers "à la Brian Mulroney". La légende, qui est apparemment très près de la vérité, parle mystérieusement de ce "Club des 195" qui comprendrait le noyau des loyaux partisans qui sont restés avec lui jusqu'au dernier tour de scrutin au congrès de 1968. Ceux-là lui seraient restés farouchement fidèles et il ne les aurait pas déçus en entretenant ces relations au cours des années.

Absent de la politique pendant huit ans, il n'a jamais cessé de défrayer la manchette, un exploit unique en son genre. C'est d'ailleurs une fois par lui qu'il a eu ses plus sérieux désaccords avec Pierre Trudeau, dont il s'est permis de critiquer les politiques "néo-libéralistes", des critiques qu'il tente de minimiser aujourd'hui.

John Turner est en effet un libéral conservateur dans le moule de son idole C.D. Howe, l'un des ministres libéraux les plus influents de l'après-guerre.

Un de ses proches prétend pourtant qu'il est faux de dire



Ce serait le sentiment d'insécurité de John Turner qui aurait fait naître le mythe voulant que Pierre Trudeau le déteste.

que Turner est un homme de droite, même s'il a fréquenté l'establishment de Bay Street pendant presque une décennie. "Toutes les mesures qu'il a défendues au cabinet étaient progressistes et de gauche", dit-il.

Il frémit de rage d'ailleurs, quand on prétend qu'il est un fils de riche, tout simplement parce que sa mère Phyllis, devenue veuve alors qu'il n'avait que deux ans, a réussi comme haut fonctionnaire à Ottawa à une époque où ça ne se voyait pas pour une femme (1931-1945). On prétend d'ailleurs que c'est de là qu'il tient sa politique de "salaire égal à travail égal" qu'il défend présentement dans sa campagne au leadership.

En 1945, elle mariait Frank Ross, un millionnaire de la Colombie-Britannique qui devait en

servateur. C'est très impressionnant et il le fait délibérément".

Pour plusieurs ministres du cabinet, John Turner est le sauveur, celui qui peut les sortir du gouffre où ils s'enlisent depuis quatre ans.

Mais il a déçu dès le départ en trébuchant sur les droits des Franco-Manitobains et, plus tard, sur la loi 101. "Il est évident qu'il était rouillé, admet un proche partisan. Il a découvert à Ottawa un monde dont il avait oublié l'existence..."

Un autre critique se fait plus sévère: "Il a vécu avec et écouté les gens les plus réactionnaires au pays pendant huit ans... Tout à coup, il quitte Bay Street et se rend compte qu'il y a effectivement un Parti libéral..."

Bay Street, sans compter ses propres succès financiers mineurs, reste le talon d'Achille de John Turner, le prétexte qui risque d'engendrer un mouvement de "n'importe qui sauf Turner" au congrès de juin.

Mais aucun candidat non plus, ne peut se vanter d'avoir en même temps l'expérience ministérielle — ayant détenu quatre ministères — et une vaste expérience du monde des affaires.

Pour John Napier Turner, le 17 juin est le point culminant de toute sa vie. A 55 ans, c'est sa dernière chance.

Demain: Eugene Whelan

Le sondage de l'université Carleton

L'avocat torontois est préféré à Jean Chrétien

par Richard DAIGNAULT

OTTAWA — John Turner est de loin le candidat préféré des Canadiens à la succession de Pierre Trudeau quand il est comparé à Jean Chrétien, révèle un sondage de l'université Carleton.

Mais ce qui est peut-être plus étonnant c'est que les Canadiens préféreraient M. Turner au chef conservateur, Brian Mulroney, pour

devenir premier ministre du Canada.

Mais la marge en faveur de M. Turner est si mince — 1 pour 100 — que les sondeurs de l'université Carleton préfèrent parler d'égalité face à l'opinion.

Quand on a demandé lequel des candidats à la direction du Parti libéral ferait le meilleur premier ministre, on a répondu:

John Turner, 30 pour 100; Jean

Chrétien, 21 pour 100; Don Johnston, 1 pour 100; John Roberts, 0,7 pour 100; Mark MacGuigan, 0,6 pour 100; John Munro, 0,4 pour 100; Eugene Whelan, 0,4 pour 100.

A la question, de M. Mulroney ou de M. Turner, lequel préférez-vous au poste de premier ministre du Canada, les répondants ont dit: M. Turner, 36 pour 100; M. Chrétien, 35 pour 100.

Le sondage a aussi voulu

connaître l'opinion des Canadiens sur la compétence de M. Mulroney à remplir la fonction de premier ministre.

Dans une proportion de 22,5 pour 100, on a répondu que M. Mulroney ferait un bon premier ministre, 56 pour 100 ont dit qu'il serait "plus ou moins bon" et 11 pour 100 ont dit qu'il serait un mauvais chef de gouvernement.

Le sondage de l'université Car-

leton n'a pas demandé aux répondants d'évaluer les aptitudes de M. Turner ou de M. Chrétien à occuper le poste de premier ministre.

A chacune des questions, certains répondants ont refusé de répondre ou se sont dits incertains. C'est pourquoi la somme des réponses n'atteint pas toujours 100 pour 100.

Le sondage indique que l'image

de M. Turner est beaucoup plus précise dans l'opinion alors que celle de M. Mulroney demeure vague et incertaine.

Interrogé par LE SOLEIL, une des personnes chargées du sondage au Québec a toutefois affirmé que l'image de M. Mulroney est très définie dans sa province natale et qu'il y est même mieux connu que les candidats à la direction du Parti libéral.

Les conservateurs gagneraient en Ontario

OTTAWA — L'équipe de l'université Carleton qui vient de publier son sondage sur la popularité des partis croit que les conservateurs gardent une avance suffisamment grande en Ontario pour leur assurer une victoire, si l'élection avait lieu aujourd'hui.

"L'Ontario est le champ de bataille qui déterminera le perdant et le gagnant de l'élection, affirment-ils dans leur synthèse, et l'avance des conservateurs pourrait être décisive si l'élection se déroulait maintenant."

L'équipe qui a fait l'analyse des résultats est d'opinion que John Turner est plus populaire que son parti dans l'Ouest du Canada alors que le Parti conservateur est beaucoup plus populaire dans cette région que son chef, M. Mulroney.

Mais l'Ouest demeure résolument conservateur même si les libéraux y ont fait des gains.

Voici les principaux tableaux du sondage:

Tableau-1

Popularité des partis par région

Question: Si l'élection avait lieu demain pour qui voteriez-vous?	Alt.	Qué.	Ont.	Ouest
PC	40,5%	33%	48%	53%
Lib	46,5%	61%	41%	29%
NPD	11%	2%	10%	15%
Autre	2%	4%	1%	3%

* Ce 4 pour 100 représente des réponses favorables au Parti créditiste ou au Parti rhinocéros.

Le conservateur est le plus fidèle

OTTAWA — Le parti qui a perdu le plus de plumes depuis la dernière élection fédérale est le Nouveau Parti démocratique.

Selon le sondage de l'université Carleton seulement 48 pour 100 des répondants qui avaient voté pour le NPD lors de la dernière élection en 1980 ont déclaré qu'ils continueraient d'être fidèles; 16 pour 100 ont déclaré qu'ils voteraient pour les libéraux; 1,20 pour 100 qu'ils voteraient pour les conservateurs; 16 pour 100 ont dit qu'ils n'avaient rien décidé.

Les libéraux ont aussi perdu beaucoup d'appuis chez ceux qui les avaient appuyés en 1980; seulement 66 pour 100 ont dit qu'ils renouvelleraient leur appui; 18 pour 100 ont dit qu'ils appuieraient les conservateurs; et 1 pour 100 le NPD tandis que 15 pour 100 demeurent indécis.

Le Parti conservateur est celui qui attire les électeurs les plus fidèles; 80 pour 100 disent qu'ils seront loyaux au parti; seulement 8 pour 100 voteront pour les libéraux; 1 pour 100 pour le NPD; et 11 pour 100 sont indécis.

Tableau-2

Question: Entre Jean Chrétien et Brian Mulroney lequel choisiriez-vous pour le poste de premier ministre?

	Atl.	Qué.	Ont.	Ouest
Chrétien	37%	43%	35%	32%
Mulroney	39%	43%	44%	46%

Question: Entre John Turner et Brian Mulroney lequel choisiriez-vous pour la fonction de premier ministre?

	Atl.	Qué.	Ont.	Ouest
Turner	32%	43%	36%	32%
Mulroney	35%	33%	35%	36%

Tableau-3

Question: vous préférez M. Turner à M. Mulroney. Pourquoi?

Le meilleur homme	33%
Loyauté au parti	10%
Aime Turner	12%
N'aime pas Mulroney	18%

Question: Pourquoi préférez-vous M. Mulroney à M. Turner?

C'est le temps que ça change	15%
C'est le meilleur	13%
Loyauté au parti	11%
Aime Mulroney	11%
N'aime pas Turner	13%

Question: Pourquoi préférez-vous M. Chrétien à M. Mulroney?

C'est le meilleur	36%
Loyauté au parti	11%
Aime Chrétien	11%
N'aime pas Mulroney	21%

Question: Pourquoi préférez-vous M. Mulroney à M. Chrétien?

C'est le temps que ça change	18%
C'est le meilleur	16%
Loyauté au parti	12%
Aime Mulroney	14%
N'aime pas Chrétien	8%

Tableau-4

Intentions de vote

	PC	Lib.	NPD	Autres
Anglophones	42%	29%	10%	19%
Francophones	25%	53%	1%	21%

Hommes	40%	33%	8%	19%
Femmes	35%	39%	8%	18%

* IMPORTANT — Les Indécis ont été ajoutés dans la colonne AUTRES

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Pour participer au concours, il faut être membre de la caisse populaire ou le petit propriétaire associé. Le participant devra être âgé de 18 ans ou plus au 15 mai 1984 et résider au Québec.

2. Chaque participant aura droit à un tirage de participation. De plus, tous les billets de participation non déposé dans les boîtes prévues à cet effet, au 15 mai 1984, seront considérés comme ayant été déposés. Par conséquent, les billets non déposés au 15 mai 1984, ne seront pas pris en compte.

3. Dans la caisse populaire ou le membre contractuel, voir page 10, le concours débute le 15 mai 1984 et se termine le 15 juin 1984 à la fermeture de cette caisse.

4. Les tirages au sort auront lieu à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, 195, avenue des Communautés, à Québec.

5. Les tirages au sort auront lieu le 5 juin 1984 à 15 heures. Pour être éligible, le participant doit avoir déposé son billet au plus tard le 15 mai 1984 à la fermeture de cette caisse populaire.

6. Les personnes gagnantes auront le choix entre le grand tour d'Europe ou le petit tour d'Europe. Les billets de participation non déposés au 15 mai 1984, ne seront pas pris en compte.

7. La personne gagnante du Grand tour d'Europe devra effectuer son voyage d'ici la fin du mois de septembre 1984 et retourner au Québec le 30 septembre 1984 au plus tard le 25 octobre 1984.

8. Les personnes gagnantes des autres voyages devront effectuer leur voyage d'ici la fin du mois d'octobre 1984 et retourner au Québec le 30 octobre 1984 au plus tard le 25 novembre 1984.

9. Les personnes gagnantes des autres voyages devront effectuer leur voyage d'ici la fin du mois de novembre 1984 et retourner au Québec le 30 novembre 1984 au plus tard le 25 décembre 1984.

10. Les personnes gagnantes des autres voyages devront effectuer leur voyage d'ici la fin du mois de décembre 1984 et retourner au Québec le 30 décembre 1984 au plus tard le 25 janvier 1985.

LE PRÉT PERSONNEL DE LA CAISSE DESJARDINS

VOYAGES EN EUROPE À GAGNER

1 GRAND TOUR D'EUROPE

TROIS SEMAINES POUR 2 PERSONNES

FRANCE, BELGIQUE, HOLLANDE, ALLEMAGNE, SUISSE, AUTRICHE, ITALIE

Tirage le 5 juin 1984

5 VOYAGES VERS 5 DESTINATIONS D'EUROPE

UNE SEMAINE POUR 2 PERSONNES VRS

COSTA DEL SOL, ESPAGNE

Tirage le 2 avril 1984

ESTORIL, PORTUGAL

Tirage le 16 avril 1984

ROME, ITALIE

Tirage le 30 avril 1984

LONDRES, ANGLETERRE

Tirage le 14 mai 1984

PARIS, FRANCE

Tirage le 28 mai 1984

VOUS AVEZ DÉCIDÉ D'EMPRUNTER VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE LE FAIRE MAINTENANT!

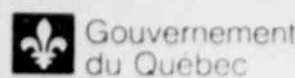
Informez-vous

Tous les billets de participation, déposés dans les boîtes prévues pour cette promotion, ne seront pas retirés et demeureront valides jusqu'au dernier tirage. Par contre, dès qu'un(e) participant(e) a gagné un tirage, son billet n'est plus valide.

desjardins
Une ressource naturelle.

En vigueur dans les caisses populaires participantes, affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

appel d'offres

Gouvernement
du Québec

Les ministères ne s'engagent
à accepter aucune des soumissions,
même la plus basse.

Ministère de l'Énergie et des
Ressources

Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Environnement du Canada. Service canadien des forêts et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en œuvre par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Projet de scarifiage: Région administrative 07 — Outaouais
Secteurs Fort-Coulonge et Maniwaki

Travaux avant plantation échelonnés sur une période de 3 ans et de préparation de terrain réalisées à l'aide de 2 scarificateurs type «Pelle en V» (munis d'aillères) jumelés à un bouteur de 200 CU et à un autre de 175 CU. Les 2 scarificateurs et les 2 bouteurs seront fournis par l'exécutant. La superficie totale du contrat sera de 2000 hectares, répartis le plus équitablement possible d'une année à l'autre selon les plans et devis annuels.

Un versement de 25 \$ non remboursable, soit en argent, par chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des documents contractuels.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission se situe au Bureau du

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Route 148
C.P. 190

FORT-COULONGE (Québec)
J0X 1V0

Tél. (819) 683-2626

Garantie de soumission:

Cette garantie doit être d'une somme équivalente à 10% du montant demandé par le soumissionnaire pour le scarifiage de 700 hectares et elle est sous forme de cautionnement, ou doit correspondre à un montant forfaitaire de 5% dudit montant et elle est sous forme de chèque visé.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui ont requis l'obtention des plans et devis à leur nom. Le ministère de l'Énergie et des Ressources se réserve le droit de refuser la soumission de toute firme ou individu ayant fait l'objet d'un rapport d'évaluation négatif, suite à la réalisation de travaux similaires au cours des années antérieures.

Les soumissions devront être adressées à:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Administrateur régional
C.P. 190

FORT-COULONGE (Québec) J0X 1V0

Clôture des soumissions:

Le 1er juin 1984 à 15h00

Le sous-ministre,
Claude Descoteaux

Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Environnement du Canada. Service canadien des forêts et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en œuvre par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Projet de scarifiage: Région administrative 07 — Outaouais
Secteurs Mont-Laurier et Basse Gatineau

Travaux préparatoires avant plantation échelonnés sur une période de 3 ans. Préparation de terrain avec 2 scarificateurs type pelle en «V» (munis d'aillères) jumelés à un bouteur de 140 CV nets et un second ayant un minimum de 175 CV nets. La superficie totale du contrat sera de 2000 hectares. La superficie à scarifier sera répartie le plus équitablement possible d'une année à l'autre, selon les plans et devis annuels.

Un versement de 25 \$ non remboursable, soit en argent, par chèque certifié ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des documents contractuels.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission est l'adresse suivante:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
422, de la Madone, C.P. 185

MONT-LAURIER (Québec)
J9L 3N7

Tél. (819) 623-5781

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui ont requis l'obtention des documents contractuels.

Garantie de soumission:

Cette garantie doit être d'une somme équivalente à 10% du montant demandé par le soumissionnaire pour le scarifiage de 700 hectares et elle est sous forme de cautionnement, ou doit correspondre à un montant forfaitaire de 5% dudit montant, et elle est sous forme de chèque visé.

Les soumissions devront être adressées à:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Administrateur régional
422, de la Madone, C.P. 185

MONT-LAURIER (Québec) J9L 3N7

Clôture des soumissions:

Le 8 juin 1984 à 15h00

Le sous-ministre,
Claude Descoteaux

Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Environnement du Canada. Service canadien des forêts, par l'Office de planification et de développement du Québec et mis en œuvre par le ministère de l'Énergie et des Ressources.

REGION ABITIBI-TEMISCAMINGUE (08)

Projet de scarifiage: Travaux préparatoires en vue de plantation sur une superficie totale de 4000 hectares. La réalisation de ces travaux s'échelonne sur une période de 3 ans, à compter du 9 juillet 1984.

La superficie à scarifier sera répartie le plus équitablement possible d'une année à l'autre.

Le soumissionnaire doit fournir tout le matériel, l'outillage et la main-d'œuvre nécessaires à l'exécution des travaux, y compris deux (2) scarificateurs à disques de deux (2) mètres.

Sont admis à soumissionner les personnes, sociétés ou organismes qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis l'obtention des conditions et devis à leur nom à l'adresse suivante:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Administrateur régional
60, avenue Bernatchez

ROUYN (Québec)
J9X 4Z4

Tél. (819) 762-2366

Un versement de dix dollars (10 \$) non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque ou en mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances du Québec, est requis pour l'obtention des conditions et devis du projet.

Garantie de soumission:

Cette garantie doit être d'une somme équivalente à 10% du montant demandé par le soumissionnaire pour le scarifiage de 1000 hectares et elle est sous forme de cautionnement, ou doit correspondre à un montant forfaitaire de 5% dudit montant, soit sous forme de chèque visé.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse précisée.

Clôture des soumissions:

Le 8 juin 1984 à 15h00 heures

Le sous-ministre,
Claude Descoteaux

Ministère du Loisir, de la Chasse
et de la Pêche

Projet no. 308-027 — Travaux de corrections avant pavage et du revêtement bitumineux préparé et posé à chaud. Route d'accès et stationnement. Secteur «La Vallée» Parc de la Jacques-Cartier, circonscription électorale de Chauveau

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis l'obtention des plans et devis à leur nom.

Les documents de soumissions peuvent être obtenus à compter du 11 mai 1984 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable soit en argent comptant, soit en chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministère des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services techniques, Édifice «Place de la Capitale», 150 est, boul. St-Cyrille, 16^e étage, Québec, G1R 4Y3, téléphone: (418) 643-2210.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 24 000 \$ ou d'un chèque visé ou d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le Gouvernement du Québec ou par le Gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 12 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:
Vendredi 1er juin 1984 à 15h00.

Le sous-ministre,
Pierre Le François

Service des achats du
gouvernement

Projet	Description	Livraison
4308	2 000 000 de feuilles de papier autocopiant 8 1/2 x 11 et 8 1/2 x 14, blanc et couleur	Montréal
4309	20 fiches de signalisation 610 mm x 1 520 mm	Québec et Montréal
4310	35 725 mètres de profilés en aluminium pour panneaux de signalisation routière	Québec

Clôture des soumissions:

24 mai 1984 à 15 h

4306	170 000 litres approx. de lubrifiants pour aéronefs	(Aéroports) Québec & Dorval
------	---	-----------------------------

Clôture de la soumission:

25 mai 1984 à 15 h

4255	1 176 845 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Drummondville — St-Hyacinthe
4256	827 600 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Iberville et environs
4257	545 700 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Hauterive et environs
4258	488 300 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Roberval et environs
4259	232 900 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Ville-Marie et environs
4260	1 305 840 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Trois-Rivières et environs
4261	133 200 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Matane et environs
4262	233 200 litres approx. d'huile à chauffage no 2	La Malbaie et environs
4263	21 700 litres approx. d'huile à chauffage no 1	Matane et environs

Clôture des soumissions:

11 juin 1984 à 15 h

4264	1 057 300 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Amos et environs
4265	606 250 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Rivière-du-Loup et environs
4266	570 600 litres approx. d'huile à chauffage no 2	New-Carlisle et environs
4267	410 835 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Victoriaville et environs
4268	139 826 litres approx. d'huile à chauffage no 1	Québec et environs
4269	307 300 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Beauveville et environs
4270	89 300 litres approx. d'huile à chauffage no 1	Hauterive et environs
4271	34 000 litres approx. d'huile à chauffage no 1	Bonaventure et environs
4272	637 057 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Cookshire et environs

Clôture des soumissions:

12 juin 1984 à 15 h

4273	677 800 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Rimouski et environs
4274	2 087 700 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Montréal et environs
4275	167 500 litres approx. d'huile à chauffage no 1	Mont-Laurier et environs
4276	304 825 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Îles-de-la-Madeleine et Gaspé
4277	472 860 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Grande-Rivière et environs
4278	438 700 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Montmagny et environs
4279	60 646 litres approx. d'huile à chauffage no 1	St-Donat et environs
4280	59 450 litres approx. d'huile à chauffage no 1	Rivière-à-Pierre et environs
4281	49 200 litres approx. d'huile à chauffage no 1	Cabano et environs

Clôture des soumissions:

13 juin 1984 à 15 h

4282	5 417 563 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Québec et environs
4283	227 300 litres approx. d'huile à chauffage no 6	La Pocatière
4284	60 146 litres approx. d'huile à chauffage no 1	Val-d'Or et environs
4285	61 600 litres approx. d'huile à chauffage no 1	Lac-Renaud et environs
4286	154 100 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Havre-St-Pierre et environs
4287	455 000 litres approx. d'huile à chauffage no 4	Montréal
4288	150 000 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Sorel
4289	118 500 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Lac Mégantic et environs
4290	564 800 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Chicoutimi et environs

Clôture des soumissions:

14 juin 1984 à 15 h

4291	3 772 000 litres approx. d'huile à chauffage no 6	Québec
4292	1 600 000 litres approx. d'huile à chauffage no 6	St-Hyacinthe
4293	259 000 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Valleyfield et environs
4294	775 100 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Hull et environs
4295	631 952 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Joliette et environs
4296	65 000 litres approx. d'huile à chauffage no 1	Lac aux Sables et environs
4297	385 600 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Cap-Santé et environs
4298	263 150 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Chibougamau et environs
4299	55 000 litres approx. d'huile à chauffage no 2	Campbell's Bay

Clôture des soumissions:

15 juin 1984 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Service des achats du gouvernement
Bureau des appels d'offres

150, boulevard Saint-Cyrille est, 7^e étage, Québec (Qué.) G1R 5K4

Tél. (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats,
Jean-Claude Careau

Ministère des Transports

Projet: 101-09014 — Terrassement, structure de chaussée et drainage pluvial sur le chemin Etang du Nord, dans la municipalité de l'Étang du Nord, M.R.C. Îles-de-la-Madeleine, comté des Îles-de-la-Madeleine. Longueur de 1,24 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis l'obtention des plans et devis à leur nom.

Un versement de 10 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 42 000 \$ ou chèque visé: 21 000 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:

15:00 heures le mardi, 5 juin 1984.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 102-3101-4 — Tracage de ligne de rive dans diverses municipalités du Bas St-Laurent — Gaspésie, de divers comtés de la région 01.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis l'obtention des plans et devis à leur nom.

nelles lorsque requise et qui auront requis l'obtention des plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 2 800 \$ ou chèque visé: 1 400 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:

15:00 heures le mardi, 29 mai 1984.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 293-0116-4 — Renforcement et stabilisation de chaussée sur le rang de la Boulonnère, dans la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, M.R.C. Lac St-Jean est, comté de Lac St-Jean. Longueur de 6,5 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis l'obtention des plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 19 000 \$ ou chèque visé: 9 500 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:

15:00 heures le mardi, 29 mai 1984.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 320-0820-4 — Réfection de garde-fous sur le boulevard Champlain, dans la ville de Sillery, M.R.C. Communauté Urbaine de Québec, comté de Jean-Talon. Longueur de 1,1 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise, et qui ont leur principale place d'affaires dans les circonscriptions électorales de Beauport-Nord, Beauport-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Pêtrière, Limoilou, Louis-Hébert, Montmorency, Taschereau et Vanier.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 4 000 \$ ou chèque visé: 2 000 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, téléphone: (418) 643-6825

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:

15:00 heures le mardi, 29 mai 1984.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 398-0110-4 — Forage, dynamitage, concassage et mise en réserve d'agrégats concassés à Imuq, Ungava, Nouveau-Québec.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis l'obtention des plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 220 000 \$ ou chèque visé: 110 000 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec,

Le 52e congrès de l'ACFAS... le 52e congrès de l'ACFAS...



Des participants au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences ont visité hier le site des fouilles archéologiques du palais de l'intendant Jean Talon (1670) tandis que d'autres se rendaient au musée scientifique du séminaire de Québec. Les fouilles sur le site des voûtes ont permis de découvrir un dépôt d'armes unique en Amérique du Nord.

Québec double son aide à la recherche universitaire

Le gouvernement du Québec financera 40 nouvelles équipes de recherches dont les dépenses atteindront de \$20 à \$30 millions en régime de croisière d'ici deux ans, a annoncé devant l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences le ministre de l'Éducation, Yves Bérubé. On double ainsi l'importance des sommes consacrées à la recherche universitaire.

Le choix des équipes sera fait

sous peu à partir de comités de sélection qui s'appuieront sur des noyaux de chercheurs existants pour créer de nouveaux pôles d'excellence.

Au même moment, le ministre de la Science et de la Technologie Gilbert Paquette annonçait:

• un soutien à l'emploi scientifique pour les entreprises, soit, d'ici quatre ans, 1,600 postes scientifiques et technologiques dans la PME;

• un programme de trois ans de transfert de ressources scientifiques universitaires et collégiales vers l'entreprise, soit l'équivalent de salaire de 50 professeurs par an;

• le renforcement des liaisons universités-industries par le financement d'unités "performantes";

• la poursuite des stages-étudiants en entreprises.

Il s'agit de programmes de \$22.9 millions sur quatre ans.

Services égaux pour tous les avocats par l'informatique

par J.-Claude RIVARD

Grâce à l'ordinateur, relativement peu de choses distingueront bientôt les avocats "spécialisés" des généralistes, les praticiens des grandes villes et leurs collègues du milieu rural.

C'est ce qu'a soutenu, hier, au congrès de l'ACFAS, le professeur Pierre de Savoye, du département d'informatique du collège de Sainte-Foy.

"Les membres du Barreau doivent se préparer à assumer une transition de l'âge du papier et du crayon vers l'âge de l'écran cathodique; ceux qui ne le feront pas en verront d'autres le faire à leur place et pourraient en être quittes pour vivre de nostalgie et d'eau fraîche."

Telle a été sa façon de dire que le jour est tout près où le dictaphone, à la place d'honneur sur le bureau d'avocat, sera remplacé par un clavier d'ordinateur. C'est au moyen de ce clavier et grâce à la magie des télécommunications que le praticien pourra rapidement ordonner le contenu de ses dossiers; consulter ceux de la cour; vérifier l'état présent de la législation dans tel ou tel domaine particulier; observer l'état de la jurisprudence, sans risque d'oubli; donner rapidement une opinion juridique à un client sans risquer trop de se tromper...

En tenant ces propos, M. de Savoye anticipait le message qu'il doit livrer, aujourd'hui même, aux membres du Barreau du Québec, réunis en congrès annuel, dans un hôtel de Montréal.

Bien sûr, que l'informatique est déjà présente dans les bureaux d'avocats pour faciliter la comptabilité, l'administration et... le calcul des

honoraires, a-t-il reconnu. M. de Savoye estime toutefois qu'il aurait fallu suivre un processus inverse pour intégrer l'ordinateur à la vie quotidienne de l'avocat. Il aurait

fallu que l'informatique soit d'abord un outil de travail professionnel; l'aspect administratif se serait réalisé de façon automatique et parallèle.

L'ordinateur a ses limites, rappelle un professeur de droit

par J.-C. RIVARD

A la lumière de trois expériences majeures menées en Europe, le professeur Marcel Dubé, de la faculté de droit de l'université de Sherbrooke, croit pouvoir affirmer sans risque d'erreur, qu'en dépit des succès pédagogiques qu'il remporte, l'ordinateur ne remplacera jamais les professeurs pour l'enseignement du droit.

Prenant part à un colloque traitant du juriste face à l'ordinateur, au congrès de l'ACFAS, il a affirmé que l'ordinateur apparaît un instrument utile, au même titre que les manuels, les professeurs-assistants, les notes de cours et certains moyens audio-visuels. "On ne pourra cependant jamais l'utiliser de façon exclusive", affirme-t-il.

Il a parlé du recours à l'ordinateur, dans le cas des 750 étudiants en droit de première année à la faculté de droit et de sciences économiques de l'université de Bruxelles. Les résultats sont étonnants pour permettre aux étudiants d'approfondir leur matière, chacun à son rythme propre d'apprentissage.

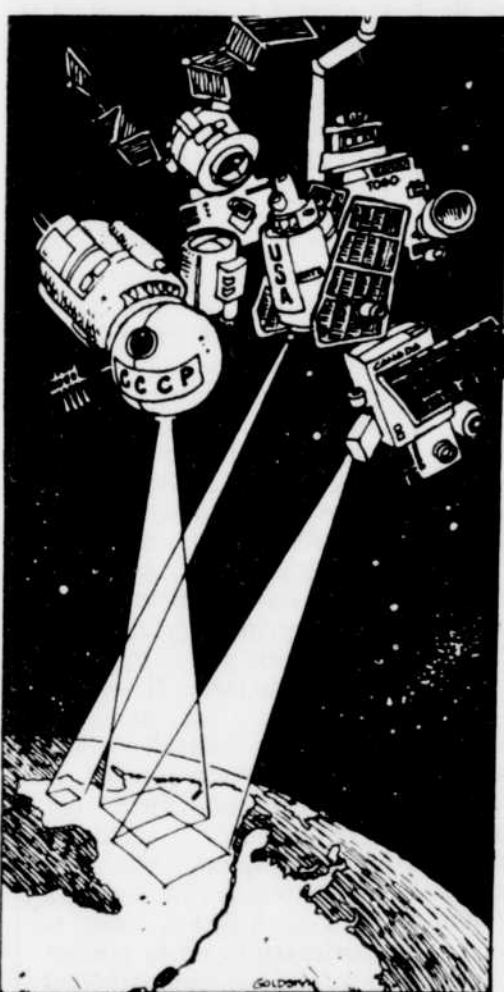
A Montpellier, on a fait de même, en rapport avec un champ pré-

cis du droit des obligations, en matière civile. On a fait digérer à l'ordinateur 200 décisions de jurisprudence relatives aux cas d'erreur sur la substance (vol, fraude, etc.) en matière de contrat. Puis ce dernier a posé des problèmes pratiques aux étudiants, leur demandant de "rendre jugement" en six à huit mots. Les résultats de l'apprentissage ont été plus que satisfaisants, relève Me Dubé.

Il y a également eu les expériences de l'Institut de crédit agricole national de France, une société bancaire, qui a eu recours à l'ordinateur pour perfectionner les 15,000 membres du personnel de ses succursales en droit bancaire, en droit fiscal, en droit des lettres de change, en droit corporatif, etc.

Mais cette dernière expérience a aussi révélé que la préparation d'un didacticiel pour une heure et demie de cours représente 300 heures de préparation, et un coût approximatif de \$18,000. On devine le coût prohibitif d'un cours de 45 minutes, a signalé Me Dubé.

"L'ordinateur est un instrument utile mais on ne pourra jamais l'utiliser de façon exclusive", a-t-il déclaré.



La vue des satellites s'améliore

La télédétection a pris un sens nouveau au Québec depuis mars quand le satellite Landsat 5 a été lancé. Son pouvoir de résolution est si grand qu'on peut voir facilement les autoroutes. Il en sera de même pour de futurs satellites comme le "Spot" qui sera lancé l'an prochain.

Pour M. Ketih Thompson du Centre canadien de télédétection, la venue de satellites à résolution de 80, de 30 et de 20 mètres, permet de faire de meilleures analyses des récoltes car les champs du Québec sont plus petits que ceux de l'Ouest. Ces satellites seront utiles aussi pour les coupes forestières qu'on pourra étudier à partir d'images prises par satellites. On pourra même faire de l'aménagement régional.

Parlant devant l'ACFAS, il a dit que jusqu'ici les images étaient utilisées sur-

tout par les cartographes.

Train aérien en 85

Le 53e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences aura lieu du 21 au 24 mai à Chicoutimi l'an prochain. Les responsables de l'ACFAS ont fait des démarches auprès de la société Québécois pour mettre à la disposition des congressistes un train aérien Montréal-Québec-Chicoutimi. Il s'agit du Boeing de l'ACFAS qui ferait la navette entre les villes.

Action Verte a manifesté au congrès de l'ACFAS

Le groupe "Action Verte" a tenu une manifestation non violente au congrès de l'ACFAS. Quelques-uns de ses membres, munis de pancartes, ont défilé en silence dans une salle du pavillon De Koninck pendant que des scientifiques donnaient des exposés sur leurs recherches militaires.

Un porte-parole du groupe, M. Michel Jurdant, a expliqué que "Action Verte" voulait rendre visible à tous les citoyens du Québec l'existence d'une recherche militaire qui contribue à accroître la violence: violence directe par la production d'armements et violence indirecte par notre économie fondamentalement dominée par rapport au Tiers-monde.

Un communiqué du groupe, suggérant huit points de réflexion sur les virages technologiques, l'économie et la défense, ajoutait que "la population est en droit de s'attendre de son élite scientifique d'être associée d'une manière plus démocratique aux décisions relatives aux priorités de recherche."

BOIS TRAITÉ
sous pression au CCA
PATIOS GALERIES

• FONDATIONS • CONTRE-PLAQUÉ
• TERRASSES • CLÔTURES • STRUCTURES

EXIGEZ CETTE ÉTIQUETTE

BOIS GOODFELLOW LTÉE

TIMBER SPECIALTIES VOUS OFFRE UNE GARANTIE DE 40 ANS

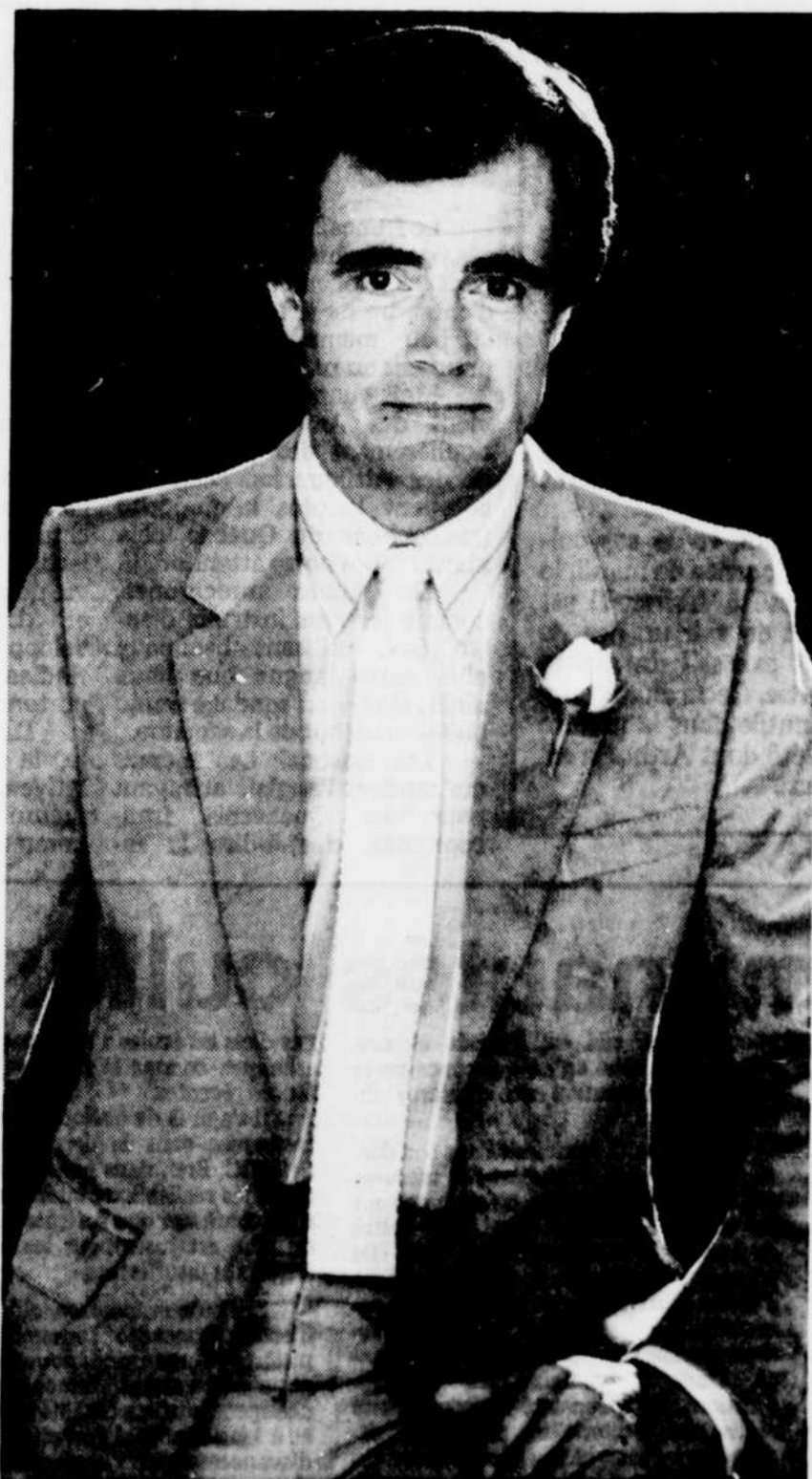
Cette garantie applicable sur échange due aux dommages causés par la carie et les termites aux "Bois à toutes intempéries" traités sous pression au CCA à une rétention de 6.40 Kg. m³ pour toutes utilisations sous et au-dessus du sol et dans l'eau douce. Assurez-vous de recevoir une copie des conditions ou écrivez à:

TIMBER SPECIALTIES - CONSERVEZ CETTE ÉTIQUETTE

P.O. Box 441, Fort Erie, Ontario L2A 5M9 ET LA FACTURE

Tout ce que vous cherchez nous l'avons
OGARON
BOIS ET MATERIAUX
2901, chemin Ste-Foy, Québec, 653-7258
GROS ET DETAIL
dismat

Oui Monsieur!



Le Supra Suède, le summum absolu de l'élégance au loisir. Incroyablement luxueux avec un riche velouté ultra souple. Doux et maniable avec son fini proche du suède.

C'est le veston sport qui classe son homme. Disponible chez Bovet dans un grand choix de tailles régulières, fortes ou élancées. Pour ceux qui portent le succès avec aisance et assurance, pour ceux qui savent apprécier l'excellence.

\$395.00*

Léger supplément pour tailles demi-corpulentes et fortes tailles.



PLACE STE-FOY 653-6255
GALERIES DE LA CAPITALE 627-5730
PLACE FLEUR DE LYS 522-4057

Bovet



LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Alain Guilbert

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athor

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Jacques Dumais

Une radio qui attise la violence



par
Jacques DUMAIS

A chaud, au lendemain de la fusillade d'un malade qui a fait trois morts et treize blessés à l'Assemblée nationale, une station de radio anglophone de la métropole (CFCF) sondait les reins et les coeurs de son auditoire pour savoir si celui-ci était d'accord ou non avec les motifs invoqués par le caporal Denis Lortie — abattre le Parti québécois — à l'appui de son geste de dément. Résultat: sept auditeurs sur dix répondaient par l'affirmative!

Outre que ce sondage n'avait aucune valeur scientifique et ne reflétait pas la pensée dominante de la minorité anglophone de Montréal, l'initiative de CFCF était carrément irresponsable. Elle confondait l'impopularité historique de l'actuel gouvernement chez les anglophones avec l'alternative de le défaire par la violence même pathologique. Dans une période d'émotivité intense pour l'ensemble des Québécois, cette question pouvait suggérer la réponse reçue. Et elle contribue maintenant à attiser les passions de francophones qui, hier, situaient la tragédie du parlement dans un complot anglo-saxon ourdi par l'armée...

Le geste irréfléchi de CFCF est heureusement isolé. D'autres stations de radio, depuis mardi, font taire leurs névrotiques et revanchards politiques qui, chez nos "deux solitudes", ne forment pas la majorité. Sauf que les médias qui attisent des passions sommeillant en chaque individu peuvent, à la longue, banaliser le recours à la violence.

• • •

Le dérapage de cette station anglophone n'est toutefois pas sans rappeler celui de radios francophones qui, en pleine "crise d'octobre", en 1970, effectuaient des "sondages" pour courtiser ceux qui sympathisaient avec le manifeste du Front de libération du Québec (FLQ) qui avait conduit ses cellules à la séquestration de M. James Richard Cross et à l'assassinat du ministre libéral Pierre Laporte.

L'activisme politique de CFCF se singularise en ce qu'il témoigne d'un plus lourd passif. En septembre 1975, par exemple, cette station immolait le gouvernement Bourassa, cette fois, par une campagne biaisée et sans aucune éthique contre la loi linguistique 22. Le "sondage" de mercredi devrait, tout autant que le triste épisode précité, faire l'objet des réprimandes du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Aucun moyen d'information n'est, par ailleurs, à l'abri des excès de temps de crise du fait, notamment, de l'extrême rapidité avec laquelle circulent les informations les plus contradictoires. Par suite de sa propension à l'instantané et au fugace et davantage lorsqu'elle a une longueur d'avance sur l'événement (la cassette de Lortie remise à André Arthur avant la fusillade), la radio devient le pouvoir. Aussi doit-elle l'assumer avec modération et équilibre.

Sans la présence constante d'Arthur et de ses collaborateurs de CJRP, au cours de cette journée de mardi, le portrait global d'une tragédie eut laissé à désirer. Il est malheureux que des citoyens essaient de voir un lien de cause à effet entre le style souvent excessif du maître d'antenne et la paranoïa de Denis Lortie. Cette chasse aux bous émissaires est trop courte et inutile dans la mesure où la violence interroge toute la société dont Arthur n'est qu'un leader d'opinions parmi d'autres...



bloc-notes

La logique de M. Loranger

L'ancien ami des payeurs de taxes de l'Ancienne-Lorette, le maire Emile Loranger, n'a pu résister à la tentation de suivre l'exemple de ses nouveaux amis, les maires de Silvery et de Val-Bélair, et de se voter une augmentation substantielle de salaire.

On aurait cependant pu souhaiter un meilleur sujet d'émulation entre conseils municipaux de villes voisines dont les populations sont numériquement presque identiques (entre 12,000 et 13,000 habitants). Surtout de la part du maire Loranger, qui, il n'y a pas si longtemps, pilotait "bénévolement" les revendications du comité des

payeurs de taxes de sa municipalité.

Les raisons du maire Loranger sont toutes très valables: il est vrai que les salaires du conseil de l'Ancienne-Lorette n'ont pas été haussés depuis huit ans; il est aussi vrai que, selon la loi, pour doubler et fixer à un niveau décent la rétribution de ses conseillers, il fallait également que son salaire soit augmenté de 100 pour 100. Et que penser de sa décision de verser la moitié de son augmentation de cette année (la partie rétroactive), soit \$5,000, à la reconstruction d'un terrain de baseball?

Tout cela est beau et bon; mais comme le dit le maire lui-

même: des augmentations de cette envergure sont difficilement justifiables en soi. La logique et la pudeur auraient voulu qu'il ne les propose pas.

Devant ces exemples de "fringale" qui a saisi les membres des conseils municipaux de la région depuis quelques mois, le ministre des Affaires municipales serait fort bien inspiré en proposant des amendements à la loi des cités et villes pour fixer non seulement la rémunération minimale des élus municipaux (ce qui existe et qui est bien) mais aussi la rémunération maximale suivant la taille de la municipalité (ce qui serait encore mieux).

Vincent CLICHÉ

Les autochtones en danger

Le français, langue du succès, de la réussite? Nous n'avons pas tellement l'habitude d'entendre de telles réflexions, si peu même qu'elles surprennent au premier abord.

Mais quand la crainte provient des Amérindiens, particulièrement des Montagnais et des Attikameks, ceux qui côtoient le plus la majorité francophone du Québec, cela mérite toute notre attention.

Les jeunes autochtones, comme les plus instruits d'entre eux, utilisent beaucoup plus notre langue que leurs aînés, révèle un sondage rendu public au début de la semaine.

Les raisons? Les mêmes qui rendent l'anglais attrayant pour les Québécois francophones, c'est-à-dire la fa-

cilité de communiquer avec la majorité. Comme dans le cas des francophones hors Québec, les Attikameks-Montagnais éloignés conservent mieux leur langue que ceux qui ont à frayer quotidiennement avec les Blancs.

Le sondage constate "cette sorte de contradiction que l'on pressent chez les autochtones entre les aspirations et leur vécu"; les deux modes de vie ne luttent pas d'égal à égal, et dans ce sens le développement des radios amérindiennes prend une importance capitale.

Dans une civilisation orale, la radio, maniable et relativement peu coûteuse, demeure l'outil privilégié des communications. Elle est "re-

tenu deux fois plus souvent que tous les autres médias réunis comme mode de transmission des nouvelles indiennes".

Des constatations sur la langue d'usage et des moyens de communications, une conclusion évidente se dégage: les Amérindiens doivent consacrer de plus en plus d'efforts à la radio pour développer leur culture.

Cela ne peut suffire à éliminer tout danger d'extinction culturelle, ni régler les problèmes causés par l'école, le gouvernement ou l'alcool, les trois sources de tous les maux, selon le sondage. Mais rien ne vaut une bonne prise de conscience.

Raymond GIROUX

lettre

Les communautés culturelles, une priorité?

(NDLR) — La lettre qui suit provient de trois des cinq ex-membres du Comité pour l'implantation du Plan d'action à l'intention des communautés culturelles du Québec (CIPACC). Ce sont Mme Adeline Magloire Chancy, MM. Stephanos Constantinides et Michel Trozzo.

Le gouvernement du Québec vient d'annoncer la nomination d'un coordonnateur pour le Plan d'action à l'intention des communautés culturelles pour remplacer le CIPACC (Comité pour l'implantation du Plan d'action à l'intention des communautés culturelles). Le coordonnateur est nommé "pour assurer pendant une année additionnelle le suivi coordonné de l'implantation des mesures résiduelles du Plan d'action".

Cette décision va à l'encontre de la recommandation du CIPACC, recommandation à laquelle a d'ailleurs souscrit M. Egan Chambers, l'actuel coordonnateur, à savoir "la nécessité de la mise sur pied d'un organisme statutaire et permanent pour la cause des communautés culturelles". En effet, si l'on considère les réactions suscitées à l'annonce de l'abolition du CIPACC, la nouvelle structure ne répond pas aux attentes des communautés eth-

noculturelles, elle est hybride et méconnaît la réalité en ce qui concerne le degré d'implantation des mesures du Plan d'action.

Le CIPACC constatait dans son dernier rapport que la plupart des mesures préconisées dans le Plan d'action ne sont pas encore implantées. Ainsi, au chapitre de l'accès à la fonction publique, les progrès enregistrés sont uniquement d'ordre législatif et administratif. Le recrutement de nature à opérer les redressements souhaités n'a pas commencé. Dans le domaine des communications, on a constaté de nombreuses réalisations sectorielles, mais elles demeurent inégales et peu coordonnées. En ce qui concerne les services, là non plus on n'est pas arrivé à la formulation et à l'adoption d'une politique globale et l'implantation des mesures dans ce secteur est à peine amorcée. Dans le domaine de l'éducation, des mesures qui sont en voie d'implantation exigent des ajustements, et d'autres de première importance concernant notamment l'éducation des adultes et la formation des maîtres n'ont pas été implantées. D'autre part, la sensibilisation des milieux scolaires déjà amorcée n'est pas encore généralisée et permanente, et les problèmes restent ai-

gus dans les écoles à forte concentration ethnique, comme le prouvent certaines études récentes.

Il s'agit là de quelques constatations contenues dans le dernier rapport du CIPACC. Bref, dans plusieurs domaines, quelques réalisations intéressantes viennent confirmer que l'orientation générale du plan est juste mais les acquis sont fragiles et insuffisants.

Si l'on considère donc "que le Plan d'action concerne l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux et qu'il vise essentiellement à opérer des changements de mentalité en profondeur et à long terme; si l'on se réfère à l'état d'avancement de l'implantation des mesures consignées dans ce plan; si en outre on prend comme point de comparaison les structures mises en place par le gouvernement pour les autres programmes de redressement (femmes, handicapés et autochtones), on ne peut que conclure à la nécessité de la mise sur pied d'un organisme statutaire et permanent pour la cause des communautés culturelles.

Cet organisme aurait le mandat de surveiller de près et de façon continue, l'implantation de la politique, de coordonner les actions des ministères et or-

ganismes en vue d'assurer une gestion uniforme et cohérente du Plan d'action; d'inciter de façon suivie les intervenants à implanter les mesures prévues; d'effectuer des études et des recherches; d'évaluer périodiquement les efforts des divers ministères et organismes; de faire rapport à l'Assemblée nationale du progrès du Plan d'action et d'en informer les communautés culturelles.

Les membres d'un tel organisme nommés par le gouvernement devraient provenir des communautés culturelles. Ceci devrait permettre aux communautés culturelles d'être directement associées à l'implantation de la politique et aux membres de l'organisme en question, de coordonner l'ensemble du Plan d'action — chose relativement difficile, sinon impossible, pour des fonctionnaires dispersés dans différents ministères et organismes — et de garder l'autonomie nécessaire et le sens critique indispensables aux fins d'inciter énergiquement tous les intervenants à concrétiser de façon permanente les objectifs de la politique.

En dépit de la précieuse collaboration et de la bonne volonté manifestées par les ministères et or-

ganismes, l'action enclenchée, ces dernières années, ne pourra pas suivre son cours et progresser rapidement sans un tel organisme de coordination, doté d'un mandat clair et de pouvoirs bien définis." (extraits du Rapport du CIPACC, 1983-1984).

Un argument invoqué pour justifier la nouvelle structure concerne les économies réalisées par le Trésor public. Ces économies sont d'environ \$120,000 par année. Est-ce plus important de réaliser une économie de cet ordre que de mettre en place une structure efficace et appropriée pour assurer l'implantation du Plan d'action? N'est-ce pas là une politique à courte vue qui ne répond pas aux véritables intérêts de la société québécoise dans son ensemble? Car, enfin, le Plan d'action ne concerne pas seulement les communautés culturelles, mais toute la société. En outre, une structure temporaire, d'une durée d'un an semble inadéquate pour traduire la priorité que le gouvernement dit vouloir accorder à ce Plan d'action.

Dans ces conditions, il semblerait plus réaliste de concentrer les efforts à poursuivre l'action concrète d'implantation des mesures déjà prévues. (...)

revue de presse Les Jeux boudés...

PARIS (AFP) — La presse parisienne continuait, hier jeudi matin, à accorder une large place à la décision soviétique de boycotter les Jeux olympiques d'été de Los Angeles.

Pour le *Matin* (socialiste), l'URSS, en se privant de Jeux, risque d'être le grand perdant dans cette affaire. "Aux yeux de l'Amérique, l'aventure olympique, pour symbolique qu'elle soit, n'est jamais qu'un stimulant de plus, un défi parmi tant d'autres (...). Les foules iront au stade. Des millions de téléspectateurs en suivront malgré tout les péripéties à la télévision. Pour l'Union soviétique en revanche, la privation risque d'être plus difficilement ressentie (...).

Le *"Quotidien de Paris"* (opposition) semble partager ce point de vue: "Ainsi le boycottage des JO risque-t-il d'avoir des effets plus durables dans le paradis socialiste qu'ailleurs. Les dirigeants soviétiques ne peuvent l'ignorer. C'est pourquoi les risques qu'ils ont pris, en supprimant l'un des rares divertissements de leurs sujets opprimés, devraient avoir des raisons graves et précises — tout au moins à leurs yeux. (...) Le boycottage des JO apparaît d'abord comme une réponse aux Pershing, avec l'espoir fou que le dépit ressenti par les citoyens américains de ne pas voir galoper les matrones soviétiques les poussera à voter contre Reagan aux prochaines élections présidentielles".

Pour le *"Figaro"* (droite), "maniant la carotte et le bâton, ils (les Soviétiques) s'ingénient en même temps à faire croire qu'un marchandage est encore possible avant le 2 juin, date limite des engagements, si les Etats-Unis reconnaissent leurs "torts" et tiennent leurs "promesses". (...) A l'appui de ce durcissement, s'inscrit le premier forfait d'une démocratie populaire, celui de la Bulgarie. Il est significatif: c'est dans ce pays, très fidèle à l'URSS que, selon une rumeur de plus en plus forte, des "contre-jeux" communistes seraient tenus en même temps que les Jeux de Los Angeles, avec la participation de la plupart des nations sympathisant avec les Soviétiques. Juan Antonio Samaranch, qui se rend aujourd'hui à Moscou pour défendre le mouvement olympique, va se heurter à l'implacable raison d'Etat. La politique est maîtresse du jeu".

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est. Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

La violence

Du sang à la "une"

Un illuminé, revêtu de l'uniforme militaire, arrose à la mitraille le Salon bleu (devenu soudainement rouge) et fait quelques innocentes victimes. Aux premiers coups de feu accourent, de tous les coins du continent, une meute de journalistes assoiffés de sang et de sensations fortes. Le Journal de

Québec consacre dix-huit pages à la nouvelle; LE SOLEIL, qui se défend toujours d'être un journal à sensation, craignant d'être devancé par son puissant rival, y met le paquet avec onze pages de textes et photos.

A quoi attribuer ce branle-bas général? A l'hystérie col-

lective? A la soif du sang du grand public, comme en ont témoigné récemment les séries éliminatoires de hockey? Au droit du public à l'information? A la nécessité de préserver, voire d'augmenter sa cote de popularité auprès des lecteurs et auditeurs? Au signe de piastre, ce vil papier qui n'a pas d'odeur? Il y a sans doute un peu de tout cela à la fois.

Il est quand même profondément regrettable qu'en dépit des puissants moyens dont disposent les médias d'information le public ne soit pas mieux renseigné sur la réalité quotidienne. Par exemple, qu'est-ce que les Américains, pourtant nos plus proches voisins, connaissent sur les Québécois, à part les grossières caricatures que leur présentent de nous les nouvelles à sensation (les événements d'octobre 1970, la "French-Canadian Connection" de Floride, et cette récente fusillade à l'Assemblée nationale), quand il ne s'agit tout simplement pas de pures calomnies, comme celles que certains Canadiens anglais continuent de propager à l'étranger, notamment en ce qui concerne la loi 101? J'en ai fait moi-même la triste expérience au plus fort de la crise d'octobre 1970, alors que j'étais allé faire du ski dans le Vermont: plusieurs Américains, apprenant que je venais du Québec, m'avaient soupçonné d'être un membre du FLQ (Front de libération du Québec).

Nous sommes littéralement inondés d'information, que ce soit de la presse écrite ou électronique. Sommes-nous mieux renseignés pour autant? Connaissons-nous mieux nos frères de la terre, surtout ceux qui souffrent de l'injustice, de la faim et de la soif? Qu'est-ce que nous savons de l'origine de l'homme, de notre origine en tant que Québécois de langue française, de nos compatriotes autochtones? L'ignorance et ses proches parents, la médisance et la calomnie, sont à l'origine de la plupart des guerres, conflits et gestes haineux, comme celui dont nous avons été témoins lundi dernier. Les médias doivent s'interroger sur leur part de responsabilité dans cette affaire.

Raymond Dionne
Saint-Romuald

Une question

Durant les tragiques événements qui se déroulaient à l'Assemblée nationale du Québec une question hantait mon esprit. Quelle influence peut avoir sur un esprit quelque peu dérangé, les propos hargneux, souvent méprisants et quasi quotidiens de l'animateur radiophonique André Arthur, envers les dirigeants actuels du gouvernement du Québec?

Réginald Côté
Charlesbourg

L'économie



Endettés jusqu'au cou

L'élégant président Reagan, qui marche toujours "dans le rouge" et qui aime bien utiliser

des images pour graver ses idées dans l'esprit des Américains, avait eu recours à son système favori, lors d'une allocution télévisée le 18 février 1981, pour expliquer ce que représentait la dette publique des États-Unis à l'époque, soit un trillion ou mille milliards de dollars. En collaboration avec ses conseillers économiques et le service des monnaies du Trésor, le résultat auquel était parvenu le président dans ses calculs lui permettait de déclarer que mille milliards de dollars représentent des billets de \$1.000 empilés sur 107 km de haut. Selon certains chiffres rendus publics récemment, à la fin de 1984 la dette américaine aura doublé pour frôler deux mille milliards de dollars soit plus de "200 km d'épaisseur".

En parallèle, le Mexique, 2e producteur de pétrole au monde

n'en vend pas assez pour payer les intérêts de sa dette.

Quant au gouvernement du Canada, il bat ses records de déficit. De 13 milliards de dollars pour l'année 1981-1982 le déficit a monté à 24 milliards pour 1982-1983, tandis que pour l'année financière qui se termine le 31 mars, "notre" ministre des Finances a fait un trou de 30 milliards.

Les déficits des gouvernements, que ce soit à Ottawa ou à Québec, s'ajoutent au montant de la dette publique et, au rythme de ces dernières années, la dette fédérale a atteint 151 milliards soit \$5,800, par Canadien.

Plus près de nous, c'est l'Hydro qui "nage" dans les dettes. Il est vrai qu'Hydro-Québec est une entreprise qui a un gros revenu mais lorsqu'on regarde de près, 50 pour 100 de la facture d'électricité est affecté aux paiements des intérêts sur les dettes.

La dette de cette société est plus grande que les emprunts de la province elle-même. À l'heure actuelle, cet endettement représente \$5,000, par famille ou \$1,700, par personne.

Au fait, le gouvernement canadien et l'Hydro-Québec ont pris des engagements qui représentent \$7,500, pour chacun des 6,000,000 citoyens québécois. Quand on saisit l'ampleur du tableau, notre situation est presque incroyable.

Estimant que le prix moyen des taux d'intérêt payés sur les dettes de ces deux dinosaures soit de 10 pour 100, il en coûtera donc au Québec \$750 par année à chaque personne vivante. En extrapolant ce montant à la population de notre comté fédéral, la facture annuelle s'élève à \$64,548,000, soit plus de 1.23 million de dollars par semaine.

Roland Godin
Donnacona

Prendre les grands moyens

Où allons-nous?, est la question que tout le monde se pose. La réponse est introuvable. Mais nous savons que plusieurs s'inquiètent, et qu'il y a de l'électricité dans l'air comme si nous étions sur le point de rendre des comptes.

Nous nous débattons dans une crise financière gouvernementale comme nous n'en avons jamais vu chez nous. La dette fédérale actuelle est au-delà de \$100,000 milliards, payable par une population de 26,000,000. Chaque enfant qui vient au monde a un passif de \$16 milliards devant lui. Cette situation est des plus alarmantes. Le Fonds monétaire international s'inquiète des difficultés financières du Canada. Les Bons de la victoire ayant perdu de leur vogue, et non sans raison, le gouvernement n'a plus que les multinationales pour se financer, cercle vicieux s'il en est un. Pour arriver à payer notre dette, il faudrait imposer une taxe sur les grandes fortunes, une deuxième taxe sur les moyennes fortunes, serrer les cordons de la bourse et limiter les subventions aux seules strictement nécessaires.

Notre sacro-sainte démocratie est-elle capable de nous sortir de l'ornière, quand c'est elle-même qui nous y a plongés. Il est permis d'en douter. La démocratie est le régime des gens raisonnables; pas pour des évaporés comme nous sommes.

Je commence à croire qu'il va falloir réformer notre régime politique en profondeur pour venir à bout de notre affaire. La réforme est trouvée, c'est la dictature. Pas une dictature à la

Hitler. Mais une dictature mitigée, pour une période de temps limitée, mais renouvelable au gré des contribuables. Une dictature sur le modèle de celle que le Général de Gaulle a donné à la France en 1958.

Les syndicats, aujourd'hui exercent les pouvoirs des gouvernements, à défaut de leur part d'occuper toute la place, autre signe de leur faiblesse. Cet empiètement des syndicats sur les prérogatives des gouvernements est une anomalie que nous n'acceptons pas; un désordre insupportable. Aussi, l'une des tâches urgentes et des plus importantes de la future administration sera de terrasser ce

syndicalisme moribond.

Pendant que nous y sommes, j'aimerais dire un mot sur nos extravagances courantes, les plus répandues chez nous. Je veux parler des Fêtes de l'été 1984, que je voudrais voir ramenées à leur plus simple expression, à titre de figures ou de symboles seulement, parce que nous n'en avons pas les moyens.

Le pape Jean-Paul II devrait renoncer à sa visite au Canada. Cette visite nous met à la gêne, parce que nous nous demandons si la danse des millions ne reviendra pas, quand il nous reste à peine le sang du cœur.

Alphonse Roy,
Saint-Romuald.

Une étude de plus

Tout le monde est au courant de la situation catastrophique des chômeurs de la Davie, et des chantiers maritimes en général. Sur la rive sud du Saint-Laurent en tout cas, on le sait.

Il semble qu'Ottawa soit vraiment loin de l'eau toutefois, car je viens de lire dans le journal que Lloyd Axworthy, ci-devant ministre des Transports de son pays, ne trouvait rien de mieux que de faire refaire une autre étude sur une éventuelle marine marchande canadienne.

Une étude de plus qui nous apprendra à peu près autant qu'on sait déjà, mettant de la lumière sur des solutions qu'on n'adopte jamais, et qui ira hausser la collection déjà sans doute cossue des études-pour-passer-le-temps.

Faut vraiment être libéral

Un climat productif

Il est inutile de s'enfouir la tête dans le sable pour ne pas voir que la reprise économique ne pourra se faire que dans un climat social où les relations entre employeurs et employés doivent être continuellement cordiales.

Dans le contexte actuel où les robots effectuent peu à peu les opérations manuelles répétitives et où la compétition internationale permet maintenant à l'entrepreneur de s'installer plus facilement dans différents endroits du monde, aucun employé ne peut se permettre le luxe d'arrêter ou même

de ralentir une production. Les Japonais ont compris cela depuis très longtemps et nous?

Il ne s'agit pas de savoir à qui la faute mais plutôt de se rendre bien compte que le temps de la confrontation est résolument terminé. Un climat de travail stable et durable pourra entre autres aider à donner confiance aux investisseurs de venir chez nous. Il ne faut pas rêver en couleur, le chômage ne baissera pas tant que la publicité pour des grèves ne cessera pas.

Ghislaine Boucher
Québec

Jacques Pruneau
Lévis

Ça et là

Loto, bateau, papo, bingo!

C'est complet. Notre projet de société, si par hasard nous en avions un, devrait-il passer par l'extraordinaire et par le hasard?

Toutes les mises sur les différentes lotos, sans exception la loto fédérale qui vient de voir tout juste le jour et qui est déjà envahissante, sont le signe de

quoi au juste? Au fond, ne serait-ce pas que nous nous en remettons facilement à d'autres pour vivre? Camus disait: "Le hasard dans certains cas, c'est la volonté des autres".

Les lotos sont exploitées pour financer en partie des jeux: le Stade olympique de Montréal,

le stade pour les jeux de Calgary. Voilà bien. Mais ne trouvez-vous pas que le sport d'élite coûte pas mal cher à nos populations en chômage? C'est pour voir triompher les dieux du stade. Et la bière ne suffit pas à tout éponger, à couvrir les déficits, à payer pour faire envahir nos écrans de télévision. On en mange du sport à la TV de Radio-Canada.

Que de programmes sont déplacés pour faire place au sport. Le sport est maître même pour nous procurer une joute de hockey-boxe. Quel privilège d'avoir les deux sports en même temps avec les mêmes athlètes, pour le même prix. C'est une aubaine pour certains spectateurs.

Et si un athlète réussit à coup d'effort et de patience à triompher, les mass-médias s'emparent de lui et les auditeurs sont servis à souhait! "Vive l'athlète jusqu'au prochain. Car on en consomme du sport. Du pain, des jeux et du hasard, c'est avec ça qu'on bâtit un peuple!"

Marcel Lavallée
Sept-Îles

La beauté des gestes

Vous êtes-vous déjà demandé comment des enfants qui peuvent parler et entendre pouvaient communiquer avec leurs parents qui sont sourds et muets?

C'est à bord du bateau qui fait la navette entre Québec et Lévis que j'observai un comportement particulièrement attendrissant. Pendant que leurs parents s'exprimaient entre eux par signes, deux fillettes âgées d'environ six et quatre ans jouaient et parlaient entre elles.

Puis, il fallait voir avec quelle délicatesse et quelle douceur, après avoir attiré l'at-

tention des parents en leur touchant du bout des doigts, les bambines leur parlaient silencieusement tout en faisant quelques signes maladroits.

J'ai senti tout de suite que cette famille-là me permettait d'assister à une superbe démonstration d'affection, de tendresse, de complicité et de solidarité.

Chers voyageurs anonymes, je vous suis reconnaissant d'avoir ensoleillé ma journée. J'en avais justement besoin.

Normand Roussel
Québec

Permis exigé pour louer une chambre

par
Pierre PELCHAT

Après plusieurs mois d'attente, et à six semaines seulement du début des fêtes de Québec 84, le gouvernement du Québec a finalement accepté de réglementer les conditions de location des chambres en résidences privées.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a indiqué, hier, dans un communiqué, que les locataires en résidences privées devront obtenir un certificat d'accréditation



et l'afficher bien en vue dans leur propriété. Pour obtenir cette accréditation, il faut passer par Québec 84 qui émet le permis.

Selon le ministre, cette réglementation va donner l'assurance aux touristes d'être logés dans des chambres de qualité et à des prix raisonnables. Le ministre Biron recommande d'ailleurs aux visiteurs de faire

appel aux services de Québec 84 et au gérant de ce service de réservations, Vacances Québécois.

La réglementation prévoit une grille de prix pour différentes chambres selon les services offerts et la qualité. Le prix maximal pour une chambre de type "standard" a été fixé à \$25 pour deux personnes. Il en coûtera \$30 pour une chambre de la catégorie "confort" et \$36 pour une chambre de "luxe".

Selon la loi de l'hôtellerie, les conteneurs à ce règlement spécial sont passibles d'une amende de \$500.

Cours sur l'accueil

par Pierre PELCHAT

Une première dans le domaine du tourisme à Québec. En collaboration avec Québec 84, la Commission régionale Jean-Talon offre maintenant des cours sur l'accueil touristique et sur les nombreuses activités de la Corporation Québec 1534-1984.

Ce programme de formation d'une durée de 90 heures comprend 10 modules qui portent sur l'accueil touristique, la connaissance du Québec, de la ville de Québec, des activités de Québec 84, du tourisme et de la voile, de santé et de sécurité et du Vieux-Port.

Ces cours ne s'adressent pas uniquement aux guides et hôtes et aux autres employés de Québec 84. Des entreprises ont déjà conclu des ententes pour utiliser des modules de ce programme afin de parfaire la formation de leur personnel directement concerné par les festivités de l'été.

Ainsi, des employés de la Banque Royale, de la Chambre de commerce, de la CUQ, du ministère de l'Industrie et du Commerce, de stations de radio et de TV, les chauffeurs d'autobus de la CTCUQ, les militaires impliqués dans Québec 84, des agents de la Sûreté du Québec suivront ces cours en tout ou en partie. Au total, environ 3,000 personnes bénéficieront de ce programme de formation.

Il en coûte \$2 par personne pour chaque module. A titre d'exemple, il faudra déboursier \$24 pour avoir accès au module 5 qui porte sur la connaissance de l'événement Québec 84.

Le ministère de l'Éducation évalue sa contribution à \$443,000 pour la formation des employés de Québec 84. Ces cours devraient permettre d'offrir un accueil de qualité aux visiteurs, affirme-t-on.

Voiliers soviétiques et polonais en évidence

par Guy DUBÉ

Les voiliers soviétiques et polonais se sont distingués dans la première étape de la course Saint-Malo—Québec, étape qui prenait fin à Las Palmas, aux îles Canaries, cette semaine.

En temps réel, c'est le Dar Młodzieży (Pologne) qui a remporté la première place dans la classe "A" (de toute façon, il est seul dans sa classe jusqu'aux Bermudes); c'est un autre voilier polonais, lui aussi seul dans sa classe, le Zawisza Czarny, qui s'est illustré dans la classe "B".

Dans la classe "C-I" (sans spinnaker), le plus vieux voilier de la course, le Carola (Allemagne), construit en 1900, a remporté la première place, suivi du Jan Z Kolna (Pologne) et du Halcyon (Angleterre).

Dans la classe "C-II" (avec spi), le Flora (URSS) est arrivé le premier; ont suivi de Dasher (Angleterre), le Novik (URSS) et le Canada Maritime (Angleterre).

En temps compensé (les voiliers ont chacun un handicap, selon leur voilure, leur longueur et leur poids), c'est le Carola qui est arrivé le premier, suivi du Dar Młodzieży, du Tryglaw (Pologne) et du Dasher.

Les 30 voiliers qui avaient pris le départ à Saint-Malo sont maintenant en route vers les Bermudes, où le rassemblement se tiendra du 29 mai au 2 juin. Mais compte tenu des vents favorables et de la météo à venir, l'ordinateur de la Sail Training Association (STA), qui sanctionne la course Saint-Malo—Québec, prévoit que le premier qui franchira la ligne d'arrivée aux Bermudes le fera le 16 mai. L'ordinateur ne dit cependant pas qui sera ce voilier.

Aux Bermudes, plusieurs autres grands voiliers se grefferont à la flotte, tout comme à Halifax et à Gaspé, de sorte qu'ils seront près d'une centaine à arriver à Québec, le 25 juin. La course comme telle aura cependant pris fin à Halifax.

Birch doit renoncer au record de l'Atlantique

MONTREAL (d'après PC) — Le navigateur canadien Mike Birch doit renoncer au record de l'Atlantique, qui appartient toujours au Français Patrick Morvan.

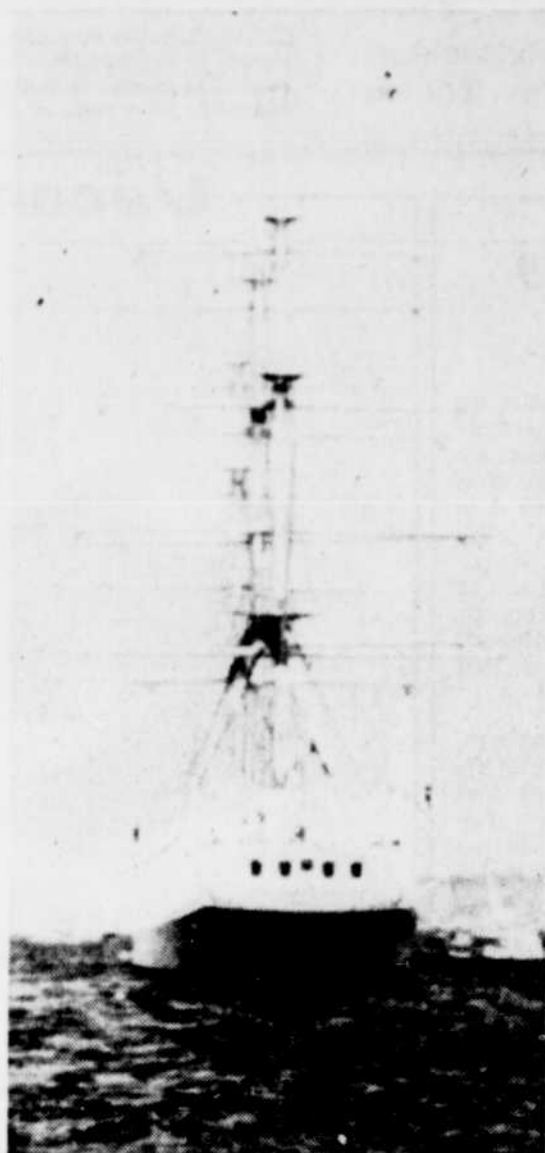
Le catamaran Formule TAG est rapide, mais un anticyclone a fortement ralenti sa course, dans l'Atlantique, durant la journée de mercredi.

Le voilier de course qui, les 7 et 8 mai, a parcouru 800 milles nautiques en entretenant des pointes de 30 noeuds, a connu, en plus de la rupture de son vit-de-mulet (petite pièce mécanique reliant la bôme au mât), des ennuis d'électricité qui expliquent pourquoi l'équipage

n'a pas communiqué avec la terre entre vendredi et mercredi dernier, soit durant cinq jours.

Le Formule TAG a quitté New York le 1er mai, à destination de Cap Lizard, Angleterre, pour tenter de franchir cette traversée de 3,014 milles nautique en moins de temps que huit jours, 16 heures et 36 minutes, nouvelle marque établie le 15 avril par le marin français Patrick Morvan.

Pour établir un nouveau record, il aurait fallu que le bateau canadien, le premier à tenter l'exploit, mouille hier dans le port de Cap Lizard avant 6 h 31, heure avancée de l'est.

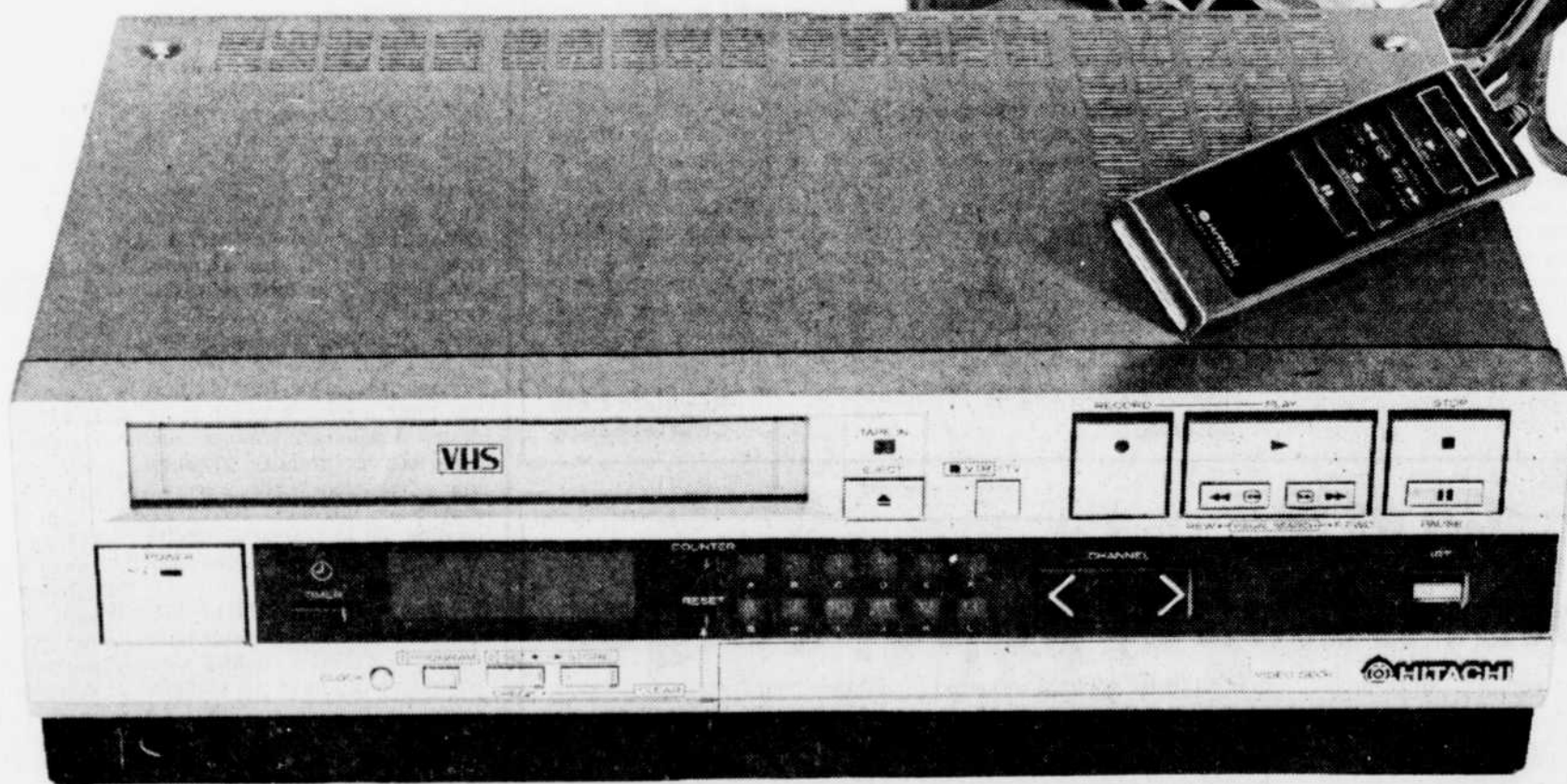


Le trois-mâts polonais Dar Młodzieży a été le seul voilier de classe "A" à faire escale aux îles Canaries, première étape de la course Saint-Malo—Québec.

la Baie

Avec Hitachi, maman regardera ses émissions tout à son aise!

629⁰⁰ ch.



Maman n'aura plus à se presser pour écouter ses émissions préférées... Avec son magnétoscope Hitachi, elle les regardera quand bon lui semblera! Et elle n'aura même pas à se lever grâce à la télécommande 8 fonctions qui permet, entre autres, de retrouver rapidement un passage ou de fixer l'image. Lorsqu'elle est occupée ou lorsqu'elle doit s'absenter, elle n'a qu'à le programmer et peut ainsi enregistrer jusqu'à 4 de ses émissions favorites, et cela, jusqu'à 2 semaines à l'avance! Oui, voilà de quoi lui faire grandement plaisir... et lui donner la chance de relaxer!

Notre magnétoscope Hitachi est vendu avec une garantie de 2 ans sur les pièces et 1 an sur la main-d'œuvre. Modèle VT32A. (Téléviseur non inclus)

Cassettes vidéo Hitachi T120

Pour les magnétoscopes VHS seulement. Procure jusqu'à 6 heures d'enregistrement.

14⁹⁹ ch.

En sus: 2.00 de surtaxe au Québec

Téléviseurs, rayon 681. En vigueur jusqu'au 19 mai.



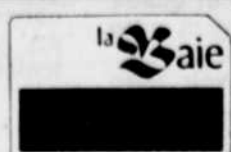
Magasiner? C'est aussi nous téléphoner!

627-5922

La Capitale

627-5959

Place Laurier (mail sud-ouest)



PRIÈRE-SECOURS 687-2220
UNE HALTE D'ESPÉRANCE
On a besoin de ton aide pour écouter
APPELLE POUR T'INSCRIRE: 687-3553
cours de formation le 26 mai

CLAUDE PAQUET
Opticien d'Ordonnances
seul propriétaire du bureau
situé au: 519, 3e Avenue
Limoulu
529-1337
LUNETTES ET VERRES DE CONTACT

1^{ER} SALON DE LA BICYCLETTE
11, 12 et 13 mai
au PEPS de l'Université Laval
Prix d'entrée: adultes 3**
étudiants et Age d'or 2**
Enfin, tout sur la bicyclette sous un même toit pour la première fois à Québec.
• Fabricants et détaillants avec toutes les nouveautés 84
• Piste cyclable intérieure pour l'essai des nouveaux modèles.
• Stands sur le cyclotourisme, la sécurité, l'alimentation, l'entretien et la réparation.
• Démonstration spectaculaire de cyclisme acrobatique (BMX) et unicystes poppers.
• Exposition de bicyclettes antiques
• Et bien plus encore
LA BICYCLETTE, LE TRANSPORT PASSE-PARTOUT
HEURES D'OUVERTURE: du vendredi au dimanche de 10 h à 12 h
STATIONNEMENT GRATUIT LES SAMEDIS ET DIMANCHES
Une collaboration
11 **11** **11**